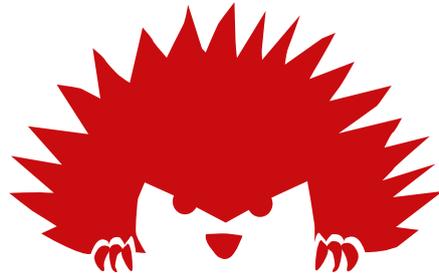


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**





RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



France Nature Environnement
81-83 boulevard de Port-Royal 75013 PARIS
fne.asso.fr / information@fne.asso.fr
Tél. : 01 44 08 02 50

Édito

Le tournant citoyen



Michel Dubromel,
Président de France Nature Environnement

Depuis 50 ans, France Nature Environnement a été de tous les combats. L'année 2018 reflète ce que nous avons toujours été : lanceurs d'alerte mais également initiateurs et acteurs du dialogue. Abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes, accueil de deux ourses dans les Pyrénées, lutte contre les pesticides... Nos appels, nos cris, nos victoires et parfois nos échecs nous engagent toutes et tous. Bénévoles, salarié-es, mais aussi partenaires, donateurs, mécènes : tous ces soutiens si précieux font que France Nature Environnement reste un acteur de premier plan, pour défendre un modèle où l'environnement est notre allié : garant d'un cadre de vie sain, désirable pour la société dans son ensemble ainsi que pour les générations futures, pourvoyeur d'emplois et porteur d'avenir pour nos territoires...

Les mobilisations de cette année pour le climat et contre les pesticides témoignent d'une appropriation de plus en plus large de ces enjeux, et nous nous en réjouissons. En parallèle, le mouvement dit des « gilets jaunes », au départ lié à la hausse des carburants, a finalement révélé les points de crispation d'une société éprouvant le besoin de faire bouger les lignes, sans s'en tenir au rythme à contretemps des « décideurs ». Ainsi, malgré les divergences de fond et de forme de ces mobilisations, toutes renvoient nos décideurs à un double impératif.

En 2019 plus que jamais, nous nous engagerons aux côtés d'associations, de syndicats et d'acteurs économiques bien au-delà de la sphère environnementale.

Tout d'abord, changer de méthode, en impliquant pleinement associations, syndicats et élus territoriaux. France Nature Environnement reste résolument attachée à la démocratie, à tous les étages. Que cela soit dans ses modes de fonctionnement internes comme dans sa pratique du dialogue au quotidien, dans les territoires comme aux niveaux national et européen.

Ensuite, se montrer bien plus ambitieux quant aux changements nécessaires et attendus par les citoyen-nes. Énergie, alimentation, biodiversité... Nous ne pouvons que déplorer le manque de vision, d'accompagnement et de solutions alternatives proposées.

Opposer enjeux environnementaux et sociaux est irresponsable. L'heure est à la mise en œuvre d'un vaste chantier de transformation sociale et écologique qui nécessite la mobilisation immédiate de toutes et tous. C'est pourquoi, en 2019 plus que jamais, nous nous engagerons aux côtés d'associations, de syndicats et d'acteurs économiques bien au-delà de la sphère environnementale. Nous appelons les citoyen-nes, les membres du Gouvernement, les parlementaires, les élu-es de tous échelons, les employeurs et chaque décideur à se mobiliser dès maintenant avec nous pour donner à chacun le « pouvoir de vivre »... dans un monde vivable.



Hommage à José Cambou

Le 13 janvier 2019, José Cambou, figure marquante de la fédération, nous quittait. Nous perdions alors une grande dame du mouvement écologiste en France, particulièrement investie dans les questions de santé environnement, qui n'a jamais compté ses heures pour agir en faveur d'un monde vivable pour toutes et tous. Nous nous attacherons à toujours porter avec autant d'engagement et de dévouement qu'elle les valeurs de France Nature Environnement.

Sommaire

Notre année 2018.....	4
Notre fédération.....	6
Nos actions.....	12
Défendre la justice sociale et environnementale	
Accélérer la transition écologique	
Dénoncer et empêcher les scandales sanitaires	
Renforcer la voix de la nature et des citoyen·nes auprès des décideurs	
Finances.....	33
Ils s'engagent avec nous.....	38
Nos associations en action.....	46
Nos publications.....	58

Une année sous le signe de l'engagement citoyen, marquée par de belles victoires et de nombreux combats à poursuivre.

17 janvier

Victoire à Notre-Dame-des-Landes

À l'annonce de l'abandon du projet d'aéroport par le Premier ministre, nous célébrons l'aboutissement du plus vieux combat environnemental de France, fruit d'une mobilisation citoyenne sans faille.



28 août

Démission de Nicolas Hulot

Nous saluons son engagement et ses efforts sincères tout au long de son exercice en tant que ministre de la Transition écologique et solidaire et partageons son analyse d'une politique des petits pas qui ne suffit plus, souffrant d'un manque de cohérence et du poids des lobbies.

8 septembre

Marches pour le climat

Plus de 115 000 citoyen·nes se rassemblent à travers toute la France suite à la démission de Nicolas Hulot. Première d'une longue suite de journées de mobilisation, cette manifestation spontanée démontre que les Français·es sont prêts pour le sursaut écologique.

2 octobre

En finir avec les pesticides

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable est définitivement votée à l'Assemblée. Une nouvelle occasion manquée de s'engager fermement vers la sortie de l'utilisation des pesticides les plus dangereux, dont le glyphosate. > Lire p. 25

22 octobre

Opposition au Grand Contournement Ouest de Strasbourg

10 citoyen·nes entament une grève de la faim pour attirer l'attention de l'État sur ce projet destructeur d'espaces naturels et agricoles et sur les alternatives proposées par les associations, dont Alsace Nature et FNE Grand Est.



6 mars

Forêt désenchantée

La maison de luxe Chanel abat des arbres en forêt, parfois centenaires, pour en faire un décor éphémère le temps d'un défilé parisien. Largement relayé dans la presse et dans plus de 100 000 fils d'actualité sur les réseaux sociaux, notre article dénonçant cette absurdité ouvre le débat et pousse la marque à réagir.

23 avril

On tourne en rond

Le Gouvernement présente la feuille de route pour une économie circulaire, résultat de plusieurs mois d'une concertation poussée dans laquelle nous nous sommes pleinement investis. Malgré des ambitions intéressantes, elle reste (trop) floue sur les moyens mis en face.

1^{er} juin

Omerta dans le Texas béarnais

Avec la Sepanso 64, nous organisons une conférence de presse pour dénoncer l'opacité régnant autour des pollutions industrielles dans le bassin industriel de Lacq. > Lire p. 27

18 septembre

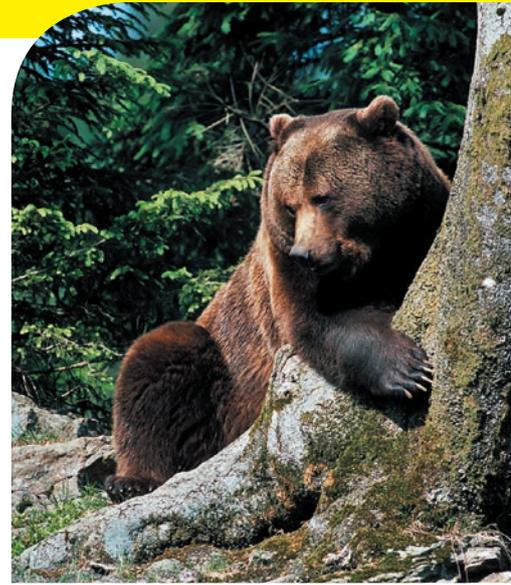
Barrage illégal

Les ministres de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'alimentation adressent un courrier à la préfète du Lot-et-Garonne, dans lequel ils lui demandent de retirer son arrêté autorisant la création et l'exploitation de la future retenue d'eau de Caussade. Une victoire qui n'en restera malheureusement pas là. > Lire p. 16

20 septembre

Deux ourses dans les Pyrénées-Atlantiques

Le ministre de la Transition écologique et solidaire se rend à Pau pour confirmer le lâcher de deux ourses à l'automne, tel que prescrit par une étude du Muséum National d'Histoire Naturelle et après une consultation publique soulignant un fort soutien des populations concernées.



5 novembre

Suspension du métam-sodium

Après plusieurs cas d'intoxications et l'alerte lancée par la Sauvegarde de l'Anjou, association départementale membre de France Nature Environnement, l'ANSES annonce son intention de retirer définitivement l'autorisation de mise sur le marché des produits basés sur le métam-sodium. > Lire p. 25

26 novembre

Condamnation historique d'un navire de croisière

Première en France : le Tribunal correctionnel de Marseille condamne le capitaine et l'armateur du navire de croisière l'Azura pour avoir dépassé les normes de pollution. > Lire p. 26

21 décembre

Mobilisation contre la déforestation

Après le relai par plus de 2700 citoyen-nes et sympathisant-es de notre campagne d'interpellation, le groupe Système U se montre enfin prêt à s'engager dans la lutte contre la déforestation liée aux approvisionnements européens en cacao. > Lire p. 15



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



MAKE OUR NET GREAT
gauguin
HA!
HA!
HA!
HA!



PARCE QUE NOT
PLANÈ

LES PAS

NEYMAR 10

LES DIMANCHE

LEBHV MARAIS

France Nature Environnement est le premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France. Depuis 50 ans, nous défendons la nature et promovons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant. Pour cela, nous nous appuyons sur une connaissance fine des enjeux environnementaux et de leurs interactions ainsi que sur un ancrage territorial fort. L'efficacité de notre action repose sur une organisation et un fonctionnement démocratique exigeants. En voici les grandes lignes.

Composition de la fédération

La fédération se compose d'associations *adhérentes*, agréées par le conseil d'administration. Elles sont réparties en deux catégories : d'une part, des associations dites *membres*, d'autre part des associations dites *correspondantes*.

- Les associations « membres » comprennent des fédérations, unions ou associations *territorialisées* et des associations *nationales*, ayant toutes pour objet la protection de la nature et de l'environnement.
- Sont dites « correspondantes » des associations, fédérations ou unions d'associations dont l'objet principal n'est pas l'environnement, mais qui, par leur action, contribuent à sa préservation.

Les associations adhérentes aux associations membres ou correspondantes sont dites « affiliées » à France Nature Environnement.

Repères

- Une association créée en 1968, reconnue d'utilité publique depuis 1976, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente, agréée par le ministère de la Transition écologique et solidaire
- Nos valeurs : solidarité, fédéralisme, citoyenneté, humanisme

Le mouvement France Nature Environnement



63 associations adhérentes

52 associations membres

11 associations correspondantes

Elles partagent nos préoccupations, sans avoir pour objet principal la protection de l'environnement

12 associations nationales

Elles se mobilisent pour une cause environnementale spécifique

40 associations territoriales

Elles s'investissent au niveau local, régional ou territorial

3500 associations affiliées

Les associations affiliées sont adhérentes aux associations membres ou correspondantes de France Nature Environnement

L'assemblée générale

Les associations adhérentes se réunissent au moins une fois par an au sein de l'assemblée générale.

Les voix au sein de l'assemblée générale sont réparties entre les 3 collèges d'associations : les associations nationales ; les associations, unions et fédérations territorialisées ; les associations correspondantes.

Chaque année, l'assemblée générale entend les rapports du conseil d'administration sur la gestion et la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.



Le conseil d'administration et le bureau

La fédération est administrée par un conseil d'administration composé de 24 personnes membres d'une association adhérente ou affiliée. Les administrateurs-rices sont élu-es pour trois ans par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit au moins 3 fois par an. Il définit les orientations fondamentales de la politique de la fédération et exécute les décisions de l'assemblée générale. Il est informé régulièrement de la situation financière de la fédération et valide le projet de budget.

Le conseil d'administration choisit, parmi ses membres, un bureau composé d'un président, de vice-présidents, de secrétaires, d'un trésorier et d'un trésorier-adjoint. La composition du bureau est renouvelée tous les ans.

Le bureau est en charge de l'administration au quotidien de la fédération, de l'exécution et de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration. Il se réunit chaque semaine.

Au sein du bureau, le président représente la fédération dans tous les actes de la vie civile.

Au 31 décembre 2018, le bureau et le conseil d'administration se composent des membres suivants :

Le bureau national

Jean-David ABEL, vice-président
Alain CHABROLLE, vice-président
Florence DENIER-PASQUIER, secrétaire nationale
Thierry DEREUX, trésorier
Michel DUBROMEL, président
Jérôme PARTOS, vice-président
Elodie MARTINIE-COUSTY, trésorière adjointe
Arnaud SCHWARTZ, secrétaire national

Le conseil d'administration

Arnaud BERGER, Charles BRAINE, José CAMBOU, Cécile CLAVEIROLE, Pauline COUVIN, Gisèle DACLIN, Rita FAHD, Antoine GATET, Bruno GENTY, Hervé LE BOULER, Denez L'HOSTIS, Raymond LEOST, Agnès POPELIN, Marc SAUMUREAU, Martine VALLON

En 2018, le fonctionnement statutaire de la fédération a représenté :

- 55 réunions du bureau
- 6 réunions du conseil d'administration
- 1 assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée le 7 avril 2018 à Paris
- 2 conférences des présidents

Des organes consultatifs

Le conseil d'administration peut décider la mise en place d'un ou plusieurs organes consultatifs, destinés à favoriser les échanges entre la fédération et ses associations adhérentes. La conférence des présidents est l'un de ces organes consultatifs. Elle réunit les présidents des associations adhérentes et les administrateurs de la fédération. La conférence des présidents se réunit deux fois par an. Les discussions, les remarques et suggestions qui en découlent permettent d'éclairer les décisions du conseil d'administration.

Un fonctionnement opérationnel en réseaux

Sur chaque grande thématique environnementale, une équipe nationale mobilise au mieux les compétences de la fédération et coordonne un réseau de militant-es venu-es des associations adhérentes. Treize réseaux thématiques sont actifs : agriculture ; biodiversité et biotechnologies ; eau et milieux aquatiques ; éducation et sensibilisation à l'environnement et la nature ; énergie ; forêt ; juridique ; océans, mers et littoraux ; prévention et gestion des déchets ; risques et impacts industriels ; santé et environnement ; transports et mobilités durables ; villes et territoires soutenables.

L'équipe salariée et la direction générale

L'équipe salariée participe à la mise en œuvre des orientations décidées par le bureau et le conseil d'administration. Elle est répartie entre les réseaux thématiques et les services administratifs, ressources humaines, développement, communication, plaidoyer et lien fédéral. La direction coordonne l'activité de l'équipe salariée, dont elle fait partie et dont elle est responsable. La directrice générale est nommée par le bureau, sur proposition du président. Le bureau peut la révoquer à tout moment. La directrice générale assure la gestion courante de l'association sur délégation du président. Elle participe aux réunions du bureau et du conseil d'administration.



Bénédicte Hermelin
directrice générale

Je suis ravie d'avoir rejoint en 2018 l'équipe de France Nature Environnement. Avec beaucoup d'envie, mais également de lucidité et de sens des responsabilités, je veux participer à ses combats essentiels pour la planète.

Composition de l'équipe de direction

- Directrice générale : Bénédicte Hermelin
- Directrice de la communication, du plaidoyer et du développement : Catherine Hurtut
- Responsable administrative et financière : Evelyne Gauthier
- Responsable des ressources humaines : Leïla Ayouch
- Responsable des programmes : Demba Diedhiou
- Responsable du lien fédéral : Claire Michel

La représentante de la nature au niveau national

France Nature Environnement représente les associations de protection de la nature et de l'environnement au sein de 396 instances de concertation (territoriales, nationales et internationales), dont le Conseil économique, social et environnemental

(CESE, 6 représentants), le Conseil économique et social européen (1 représentant), le Comité national de l'eau, le Conseil national de protection de la nature, le Conseil national de la mer et des littoraux, le Conseil national de l'information géogra-

phique et le Conseil national de la transition écologique. Nos représentants au CESE ainsi qu'au Conseil économique et social européen reversent 10 % de leurs indemnités à la fédération.

L'implication du mouvement dans les CESER

Tout comme le CESE, les 25 Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux sont composés de représentants du monde socio-économique et remplissent une mission de consultation auprès des instances politiques, régionales cette fois. La composition de ces assemblées illustre la légitimité de nos associations, puisque 41 conseillers et personnalités qualifiées qui y siègent sont issues du mouvement France Nature Environnement.

Nos engagements au-delà de la fédération

France Nature Environnement est membre du Mouvement Associatif, où nous représentons les intérêts environnementaux et la prise en compte de la protection de la nature dans le plaidoyer inter-associatif. À l'échelle européenne, nous sommes investis au sein de plusieurs réseaux : le Bureau Européen de l'Environnement, la Health and Environment Alliance (HEAL), Transport & Environment, l'organisation ECOS qui travaille sur les normes environnementales, Seas at Risk et l'Alliance pour une Méditerranée solidaire et durable.

Partout où la nature a besoin de nous

 **880 000** militant·es
présent·es dans plus de
10 000 commissions
dans toute la France,
métropole et Outre-mer

20 % 
des réserves naturelles du pays sont gérées par
des associations France Nature Environnement

Chaque année **+ de 2 millions**
de personnes sensibilisées à
la protection de la nature grâce à
100 000 actions
d'éducation à l'environnement



Près de **140** 
affaires suivies en justice en 2018

PARTOUT OÙ
LA NATURE
A BESOIN
DE NOUS



REJOIGNEZ-NOUS!

FranceNature
@FNEasso

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT





Nos actions

Défendre

la justice sociale et
environnementale

p.14

Accélérer

la transition
écologique

p.19

Dénoncer

et empêcher les
scandales sanitaires

p.24

Renforcer

la voix de la nature
et des citoyen·nes
auprès des décideurs

p.28

Défendre

la justice sociale et environnementale

4 421

articles de presse ont relayé notre plaidoyer et nos prises de position en 2018 (+ 24 % par rapport à 2017), auxquels il faut ajouter 634 retombées audiovisuelles.



Forêts

Mettre fin au scandale de la déforestation importée

Fléau social et environnemental de trop nombreux pays tropicaux, la déforestation doit nous interpeller en tant que consommateurs. L'agriculture et l'élevage constituent en effet la première cause de déforestation à l'échelle mondiale, or un tiers de cette production est destiné à l'export. Les produits que nous consommons aujourd'hui en Europe sont donc responsables de la disparition de forêts à l'autre bout du monde.

Cacao, soja et huile de palme – dont la demande ne cesse de croître sur les marchés européens – représentent à eux seuls 80 % des importations à l'origine de déforestation dans les principaux bassins tropicaux, où les cultures finissent par empiéter sur les forêts. Les peuples locaux en sont expulsés et les animaux qui y vivaient (orangs-outans, paresseux, tatous, chimpanzés, éléphants...) sont décimés.

Les forêts sont remplacées par des cultures avec un fort recours aux intrants chimiques et aux pesticides, au détriment de la santé de travailleurs. Dans les plantations de cacao d'Afrique équatoriale, ceux-ci gagnent moins d'un dollar par jour. Et on sait qu'au moins 2 millions d'entre eux sont des enfants. La plupart ne goûteront jamais de chocolat, considéré comme un produit de luxe dans leur pays...

Le Gouvernement a lancé en 2018 l'élaboration d'une « Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée » (SNDI), mais sa publication n'a cessé d'être repoussée face aux implications diplomatiques et commerciales d'une telle stratégie.

Nous avons alors coordonné l'envoi d'un courrier au Premier ministre afin qu'il confirme l'engagement de l'État à finaliser la SNDI. Celle-ci a finalement été soumise à consultation publique au début de l'été. Nous avons participé à la rédaction de l'avis rendu par le Conseil national de la transition écologique et transmis à nos associations des éléments de contribution à la consultation.

La stratégie finalement publiée en novembre 2018, non contraignante, peut être bien plus ambitieuse. C'est pourquoi nous avons cosigné une tribune demandant qu'un plan concret de mise en œuvre soit publié d'ici 2020.

En parallèle de notre travail autour de la SNDI, nous avons lancé avec l'ONG américaine Mighty Earth une campagne de mobilisation contre la déforestation liée à la filière chocolat. Via des vidéos virales diffusées sur les réseaux sociaux lors des fêtes de fin d'année, nous avons notamment appelé le public à interpeller le groupe Système U. Celui-ci n'avait jusqu'alors pas répondu à nos demandes de rendez-vous pour l'inciter à exclure de sa chaîne d'approvisionnement le cacao issu de la déforestation et du travail des enfants. Cette mobili-

sation fut couronnée de succès puisque le groupe a finalement pris contact avec nous et s'est montré prêt à s'engager dans une telle démarche.

352 m²
de forêt tropicale
sont sacrifiés
pour couvrir la
consommation
annuelle d'un·e
Français·e
en volailles,
agrocarburants,
gâteaux secs,
chocolat et café

Source : étude de l'association Envol vert, novembre 2018



Ressources

Les batailles de l'eau

De grandes corporations marchandes et des petits barons locaux usent de méthodes peu scrupuleuses et même hors-la-loi pour s'accaparer et exploiter anarchiquement les ressources d'un territoire. Le Far West au XIX^e siècle ? Non, la France en 2018, où se livrent malheureusement des batailles de plus en plus âpres pour l'appropriation de l'eau douce.

Nul n'a oublié le drame de Sivens et sa victime, Rémi Fraisse, tué en octobre 2014 par une grenade offensive lancée par les gendarmes lors d'affrontements qui étaient pourtant évitables. Moins de deux ans plus tard, la justice donnait en effet raison aux opposants au projet de barrage de Sivens, définitivement déclaré illégal.

Suite à cet épisode tragique, l'État avait déclaré que tout nouveau projet de barrage devrait être co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de répondre réellement à l'intérêt général. S'orienter vers des solutions de long terme, partagées par tous, est en effet d'autant plus crucial dans des territoires où les prélèvements en eau



Les travaux illégaux du barrage de Caussade ont porté atteinte à 50 espèces menacées différentes

ne cessent d'augmenter alors même que les dérèglements climatiques rendent les sécheresses de plus en plus fréquentes et intenses.

Pourtant, à l'été 2018, la préfète du Lot-et-Garonne autorisait, dans le

nord du département, la construction d'un nouveau barrage en travers du ruisseau de Caussade dans le bassin versant du Tolzac. Uniquement voulu par la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, en dehors de tout projet de territoire démocratique, ce lac artificiel accaparerait 920 000 m³ d'eau dont au moins la moitié ne profiterait qu'à une poignée d'agriculteurs irrigants...

Dès lors, avec notre fédération régionale la SEPANSO, nous avons demandé la suspension de l'autorisation préfectorale auprès du tribunal administratif, tout en interpellant le Gouvernement et les médias.

Le droit bafoué

Début octobre, suivant nos arguments, les ministères de l'Écologie et de l'Agriculture ordonnaient à la préfète de retirer son autorisation. Le projet ne bénéficiait ainsi plus d'aucune autorisation légale... mais c'est alors que l'impensable s'est produit. En toute illégalité, quelques agriculteurs ont investi la vallée avec des pelleteuses

À Vittel, « circulez, il n'y a rien à boire »

En mars 2018, avec Vosges Nature Environnement, nous lançons l'alerte : à Vittel, le géant international Nestlé Waters s'est approprié l'eau pour la vendre en bouteilles en Allemagne, au détriment des populations locales.

Depuis près de 30 ans, le niveau de la nappe dans laquelle prélève la multinationale a en effet baissé de 10 mètres. Loin de poser des limites à Nestlé, les services de l'État ont imaginé une stratégie délirante pour approvisionner en eau potable les populations locales : un transfert massif d'eau sur des dizaines de kilomètres de pipeline, pour un coût de 20 à 30 millions d'euros sur 20 ans. Ainsi, Nestlé pourra continuer son exploitation, pendant que les habitants de Vittel se verront répercuter le prix des travaux sur leur facture d'eau.

Avec Vosges Nature Environnement, nous avons demandé le retrait des autorisations de prélèvement accordées à Nestlé Waters. L'eau est un bien commun non privatisable, dont l'usage prioritaire doit rester l'alimentation en eau potable des populations.

et entamé le saccage des milieux naturels, des zones humides et des espèces protégées présentes afin de construire eux-mêmes le barrage, se vantant de leur action dans la presse locale.

Nous avons alors lancé une nouvelle procédure d'urgence auprès du tribunal et mobilisé le public via les réseaux sociaux pour faire connaître ce scandale écologique et démocratique. Mais fin 2018, l'État n'avait toujours pas fait appliquer la loi, laissant la poignée d'agriculteurs détruire la nature en toute impunité. Sans nous décourager, nous avons porté plainte et adressé des demandes préalables de réparation à la préfecture et à la chambre d'agriculture pour les préjudices subis.

Le rapport d'expertise à charge contre les barrages

Quelques semaines avant que n'éclate l'in vraisemblable affaire de Caussade, le rapport Bisch était remis au Gouvernement.

Au cours du premier semestre, sous l'autorité du préfet Pierre-Étienne Bisch, une cellule d'expertise avait été mise sur pied pour enquêter sur les difficultés rencontrées dans les projets de territoire ayant trait à la gestion quantitative de l'eau. Deux membres de France Nature Environnement ont participé aux travaux de la cellule, dont le rapport final dénonce précisément le recours trop systématique à l'unique solution des stockages et les risques de surdimensionnement qu'elle génère, ainsi que l'absence de stratégie pour réaliser des économies d'eau.

Le dialogue des Assises

La question du partage de la ressource en eau ne peut pas être discutée que dans les tribunaux. C'est pourquoi nous nous sommes



investis tout au long de l'année dans les Assises de l'eau. Voulu par le Gouvernement, elles ont réuni autour d'une même table l'ensemble des usagers de l'eau afin d'identifier les nécessaires changements de pratiques dans un contexte de pression toujours croissante sur cette ressource naturelle. Dans ce cadre, nous avons formalisé des propositions destinées à préserver le cycle naturel de l'eau tout en permettant de fournir à tous une eau potable de qualité.

Le dernier rempart

Élément vital par excellence, l'eau est l'objet de convoitises toujours plus pressantes. Alors que les dérèglements climatiques viennent exacerber ces tensions, l'État apparaît encore trop souvent paralysé au mieux, complice au pire, laissant des acteurs peu scrupuleux s'accaparer la ressource. Les associations constituent alors le dernier rempart, défendant tant le droit des riverains actuels que celui des générations futures face aux intérêts particuliers des lobbies.

+ de 700
retenues d'eau
déjà existantes
dans le bassin
versant du
Tolzac



Florence
Denier-Pasquier
secrétaire nationale

En 2019, nous poursuivrons ce combat, à Caussade, Vittel et partout où le droit de la nature et des citoyens sera bafoué. Nous serons également de tous les débats, pour porter nos propositions en faveur de l'accès équitable de tous à une ressource en eau protégée des prédati ons économiques et garantissant la bonne santé des milieux naturels.



Entrepôts logistiques

L'essor d'une activité porteuse de risques

Pourvoyeur de croissance économique, le secteur de la vente en ligne est en pleine expansion et l'État se met en quatre pour faciliter son implantation en France. Mais ce nouveau mode de consommation cache une complexité, invisible pour le consommateur qui commande ses produits en quelques clics. Un nouveau maillage de routes, de voies ferrées et d'entrepôts de stockage toujours plus vastes se développe aux portes des villes.

En collaboration avec FNE Bouches-du-Rhône et FNE Seine-et-Marne, nous avons enquêté sur ce secteur d'activité en plein boom. L'examen des arrêtés préfectoraux d'autorisation, des arrêtés de mise en demeure, des documents réglementaires et des plans encadrant cette activité ainsi que l'analyse de l'accidentologie nous ont confortés dans notre hypothèse.

En incitant ce secteur à se développer aux portes des villes, l'État va totalement à l'encontre des intentions affichées dans son propre plan Biodiversité de limiter l'artificialisation des sols. D'autre part, il accorde une confiance aveugle aux exploitants alors que le risque d'incendie est bien présent.

La particularité de ces entrepôts logistiques est en effet d'accueillir des matières très différentes, empaquetées dans du carton, montées sur palettes et entourées de plastique... soit les conditions idéales pour favoriser les incendies. Une autre caractéristique de ces sites est d'accueillir un flux constant de marchandises entrantes et sortantes. Les préfetures s'adaptent à cette particularité en allégeant les règles de sécurité, allant parfois jusqu'à soustraire, comme en Seine-et-Marne, ces sites du régime réglementaire Seveso, se privant ainsi d'un système de gestion des accidents éprouvé et exigeant.

Ce laxisme est d'autant plus inquiétant que lors de notre enquête, nous avons pu constater des stockages illégaux ou mal positionnés, ainsi que des conditionnements irréguliers. Faut-il attendre un accident majeur avant de prendre les mesures qui s'imposent ?

Au mois de juin, à l'occasion du lancement des soldes d'été, nous avons collaboré avec le journal *Le Parisien* pour un article qui alertait sur l'essor de ces nouveaux géants, encadré par des normes trop peu ambitieuses. Le développement économique des territoires

ne peut se faire au détriment de la sécurité des riverains des zones périurbaines, ni à celui de la biodiversité mise à mal par l'artificialisation des sols.

207

accidents dans des entrepôts logistiques entre 2009 et 2017

Source : Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels (2017)

Stop à l'artificialisation des sols

Notre fédération des Bouches-du-Rhône s'est également mobilisée contre le développement massif des entrepôts sous l'angle de l'artificialisation des sols. Elle a attaqué avec succès le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Martin-de-Crau, qui ouvrait à la construction plus d'1 million de m² de zones naturelles et agricoles. Pour l'instant, la plaine de la Crau, dernière steppe d'Europe au patrimoine unique, est préservée, mais la volonté politique de l'État et des collectivités locales de développer l'activité de stockage logistique annonce de nouveaux assauts sur cet espace remarquable.



Accélérer

la transition écologique

487 868

utilisateurs différents ont consulté nos dossiers et articles web en 2018 (+ 46 % par rapport à 2017).



Transports

L'écomobilité pour tou·tes

Depuis une dizaine d'années, les moyens de déplacement se diversifient et les modes de vie deviennent plus mobiles. Si cette évolution offre de nouvelles opportunités de limiter le recours à la voiture individuelle, il appartient aux acteurs en position de l'orienter de veiller à ce qu'elle profite au plus grand nombre et pas seulement à celles et ceux qui seraient du bon côté de la fracture, fût-elle sociale ou numérique. C'est pourquoi, en 2018, nous avons multiplié les actions de sensibilisation et de formation d'un large panel de publics à l'écomobilité.

En 2018, l'abandon de la taxe carbone et les incessants reports de la loi d'orientation des mobilités ont démontré la paralysie de pouvoirs publics n'osant pas intervenir sur des questions qui font pourtant partie des principaux contributeurs à la pollution de l'air et aux dérèglements climatiques.

Tout en maintenant la pression sur le Gouvernement (cf. page 32), nous avons pris les devants et fait connaître les innovations et bonnes pratiques permettant de se libérer de la voiture individuelle et rassemblées sous la bannière de l'écomobilité. L'objectif : montrer qu'il n'y a pas de mobilité durable unique mais que chacun·e peut piocher dans l'éventail des solutions possibles pour l'adapter à sa situation.

En juin, grâce à un partenariat avec la Fondation PSA et au soutien du ministère de l'Éducation nationale, nous publions un nouveau guide pédagogique pratique à destination des enseignant·es, et des éducateurs/trices à l'environnement. Conçu pour apporter références et outils, il leur permet de mieux cerner les enjeux de l'écomobilité et de préparer des activités adaptées aux attentes pédagogiques du cycle 4. Mis à disposition gratuitement au format numérique, le guide a été téléchargé plus de 700 fois durant



ses six premiers mois d'existence. Nous avons accompagné sa publication de formations, de webinaires et d'animations-test à travers toute la France.

En juillet paraissait le fruit d'une collaboration entre France Nature Environnement et l'ADEME : le guide *Réussir le passage à l'écomobilité*, destiné aux collectivités territoriales, employeurs et pourvoyeurs de service. Illustré par de nombreux exemples de bonnes pratiques et d'outils disponibles, il leur donne les clefs pour faire évoluer les transports du quotidien vers plus d'inclusion et de soutenabilité tant écologique qu'économique, en zones urbaines, rurales et périurbaines.

Enfin, nous sommes également allés directement à la rencontre des acteurs territoriaux via l'organisation d'événements autour de l'écomobilité. En octobre à Paris avec FNE Île-de-France puis en novembre à Montpellier avec FNE Languedoc-Roussillon, nous avons échangé avec les participants - associations, citoyens, start-up, collectivités... -

autour des solutions de la mobilité durable et des outils numériques face aux problématiques régionales. Et à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, en septembre, notre appel à manifestation en partenariat avec la SNCF a permis à trois associations du mouvement de mener des actions de sensibilisation sur le thème de la multi- et intermodalité.

+
de 400

**enseignant·es et
éducateurs/trices
ont déjà téléchargé
le guide pédagogique
de la mobilité durable**

Mode

Pleins feux sur le gaspillage textile

En l'espace de 15 ans, la consommation occidentale de vêtements a doublé alors que nous les conservons deux fois moins longtemps. Cette consommation galopante est loin d'être sans effet sur notre planète, car l'industrie de la mode est l'une des plus polluantes au monde. Nous avons analysé les impacts de la production, du transport et de l'entretien de nos vêtements, afin de proposer des solutions pour agir.

Effectuée avec le soutien de l'ADEME, notre enquête a révélé à quel point l'industrie de la mode telle qu'on la connaît n'est pas soutenable. Toutes étapes confondues, l'industrie textile émet 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre par an, soit plus que les trafics aérien et maritime mondiaux réunis. Ainsi, du champ à la boutique, un jean peut parcourir jusqu'à 1,5 fois le tour de la Terre. L'entretien de nos vêtements, spécifiquement des fibres synthétiques, est à l'origine de 500 000 tonnes de plastique larguées dans l'océan par

an, soit l'équivalent de 50 milliards de bouteilles en plastique... Enfin, 20 % de la pollution des eaux mondiales seraient imputables à la teinture et aux traitements de nos textiles.

Heureusement, les consommateurs ont le pouvoir de faire évoluer les pratiques de l'industrie en changeant leurs habitudes, à commencer par acheter moins et mieux. En novembre, à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, nous avons communiqué les fruits de notre analyse et lancé la campagne « Faut pas gâcher... les textiles ». Infographie pédagogique, note de synthèse et quiz « Connaissez-vous les impacts de votre garde-robe sur la planète ? » ont été mis à disposition et diffusés tant sur les réseaux sociaux que par de grands médias (tels que *Le Monde*, *L'Humanité* ou encore *Le Parisien*).

Réparer ses vêtements plutôt que de les jeter, acheter de l'occasion plutôt que du neuf, recycler ce qui ne peut plus se porter... La Semaine

2/3

des vêtements vendus chaque année en France finissent en décharge ou en incinérateur, seul 1/3 connaît une seconde vie

européenne de réduction des déchets est aussi l'opportunité de réaliser des actions de sensibilisation faisant connaître ces solutions. Comme chaque année, nous avons mis des outils d'animation à disposition de nos associations membres souhaitant faire parler du gaspillage textile dans leur territoire. Au total, 15 associations ont sensibilisé les citoyens à ces enjeux, en menant 30 actions variées, telles que des collectes de vêtements, des opérations de troc, des expositions, des visites de ressourceries et centres de tri ou encore des ateliers de couture.



Déchets

J'aime ma plage !

200 kilos : c'est la quantité estimée de déchets rejetés chaque seconde dans nos océans, situation aggravée par les nombreux pique-niques et apéros organisés sur les plages l'été. C'est ce constat qui a nous conduits à agir avec nos fédérations de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône pour lutter contre les déchets marins issus des plages (emballages alimentaires, pailles, mégots...). La campagne #JaimeMaPlage est un dispositif de sensibilisation original que nous avons testé durant la période estivale sur la plage de la Verrerie-Bonne Brise à Marseille.

Pour cette campagne, nous nous sommes inspirés des principes de la communication engageante et des « nudges », ces techniques visant à encourager les usagers de l'espace public à faire évoluer leur comportement sans contrainte, par l'incitation douce et ludique. Notre dispositif se déclinait ainsi en deux volets complémentaires.

D'une part, nous avons mis en place des corbeilles de plage transformées en urnes de vote, invitant les usagers à se prononcer chaque semaine sur un choix fictif entre deux références culturelles largement partagées, par exemple : « Pétañque ou Mölkky ? », « Beurre doux ou beurre salé ? », « Aioli ou bouillabaisse ? », etc. Le geste consistant à amener son déchet jusqu'à la poubelle est ainsi stimulé par un contexte amusant, encourageant la participation et l'expression.

D'autre part, un grand panneau dynamique a été installé à l'entrée de la plage, présentant une « Météo Propreté » du site actualisée chaque semaine et annonçant les résultats des votes précédents.

Le projet #JaimeMaPlage a été conduit avec le concours de nombreux acteurs de la région, déjà impliqués dans la prévention des déchets et la préservation des espaces naturels : la métropole

Aix-Marseille-Provence, les laboratoires Psychologie sociale et Population Environnement Développement de l'Université d'Aix-Marseille, les associations MerTerre, Écoute ta Planète, CPIE Côte Provençale – Atelier Bleu, Action Défense Environnement Septèmes, les entreprises engagées Terra Dona et Efficiency, et enfin l'éco-organisme Citeo. Le groupe SUEZ a quant à lui financé le projet et apporté son soutien technique et logistique sur toute sa durée.

Afin d'évaluer les effets du dispositif, les équipes de FNE PACA sont allées chaque semaine compter les déchets de la zone expérimentale et interroger les usagers sur leur perception du dispositif. Verdict : une diminution notable des débris sur la plage a été relevée et toutes les personnes interrogées ont déclaré être sensibles à la cause.

#JaimeMaPlage est un premier pas encourageant que nous allons décliner sur de nouveaux territoires, en collaborant de façon plus étroite encore avec les acteurs locaux comme les écoles, centres de loisirs, colonies de vacances... pour l'animation accompagnant le dispositif.



Coralie Chanu
chargée de mission déchets /
industrie à FNE PACA

Cette collaboration interassociative a permis l'émergence de dispositifs innovants pour la mobilisation des citoyen·nes autour de la question des déchets à Marseille. Ce projet a été très apprécié localement et sera certainement reconduit !



Sensibilisation

Accompagner la transition écologique par la formation

En 2018, les mobilisations citoyennes spontanées autour des questions du réchauffement climatique et de la sortie des pesticides se sont multipliées. Cet engouement montre que le travail d'alerte et de sensibilisation que nous menons depuis notre création avec les autres ONG environnementales porte ses fruits. Convaincu-e de la nécessité de faire quelque chose, le ou la citoyen-ne est alors en recherche des clefs pour agir efficacement, à son échelle, dans son territoire et son activité. C'est là que notre programme de formations intervient.

566 : c'est le nombre de personnes qui ont bénéficié des formations proposées par France Nature Environnement en 2018, pour la plupart à destination de nos associations membres et affiliées. Plusieurs sessions de formation étaient toutefois ouvertes à des publics extérieurs, et nous sommes également intervenus dans le cadre de formations organisées par d'autres acteurs.

Ainsi, une centaine de salariés et bénévoles des associations membres de notre mouvement ont pu tout au long de l'année renforcer leurs actions dans les domaines suivants :

agroécologie, concertation autour des nouvelles installations industrielles, gestion des sols et sites pollués, méthanisation, gestion durable des forêts, économie circulaire, alternatives aux pesticides, transition énergétique. Des formations de prise en main du *Guide pédagogique de la mobilité durable* et du kit *La forêt m'a dit* ont permis à une trentaine d'éducateurs et éducatrices à l'environnement de tester plusieurs outils et activités proposées par ces supports.

En février, nous sommes également intervenus, aux côtés de l'Agence française de la biodiversité, auprès d'enseignant-es et de conseillers et conseillères pédagogiques lors d'un atelier sur la biodiversité, à l'occasion du Forum national des ressources pour l'éducation au développement durable (journée inscrite au plan national de formation du ministère de l'Éducation nationale). En septembre, dans le cadre d'une formation organisée par le ministère de l'Agriculture et de la forêt, nous sommes intervenus auprès d'enseignant-es de lycées agricoles pour leur expliquer les craintes, demandes et interrogations des organisations environnementales et des citoyen-nes autour de l'installation d'un méthaniseur sur un territoire.

Les contenus de ces formations sont souvent co-construits dans le cadre de partenariats publics ou privés, qui permettent d'enrichir l'action de formation. Cela a été le cas en 2018 pour une formation destinée à des bureaux d'étude et portant sur l'application du principe « Éviter-Réduire-Compenser », qui vise à ce que tout projet d'aménagement n'engendre aucune perte nette de biodiversité. Cette formation a été réalisée en partenariat avec l'entreprise cimentière Vicat, basée en Isère.

566
participant-es
aux formations
organisées par
FNE en 2018



Rachel Louiset

coordinatrice du réseau
Éducation et sensibilisation à
l'environnement et la nature

Face à l'urgence écologique, France Nature Environnement souhaite développer son action de formation vers d'autres publics, pour diffuser plus largement son expertise et accélérer la transition écologique dans tous les milieux professionnels.

Dénoncer

et empêcher les scandales sanitaires

1225

**atteintes à l'environnement ont été rapportées en 2018
par le réseau Sentinelles de la nature, fort de plus de
500 citoyen·nes déjà engagé·es.**



Agriculture

En finir avec les pesticides

21000

signatures recueillies pour notre pétition #LoinDesPesticides

Entre 2009 et 2016, l'usage des pesticides en France a encore augmenté de 12 %. Un état de fait inacceptable au regard des attentes des citoyen·nes en matière de santé publique et de biodiversité. En 2018, le mouvement France Nature Environnement s'est de nouveau mobilisé sur ce front, tant dans les territoires qu'au niveau national.

La mobilisation associative et citoyenne a cette année porté ses fruits, avec l'interdiction de molécules faisant partie des plus dangereuses. Tout d'abord, l'interdiction des néonicotinoïdes, ces pesticides tueurs d'abeilles, obtenue en 2017 dans la loi biodiversité, a été confirmée dans les décrets d'application de celle-ci, non sans pression de notre part pour éviter tout recul. France Nature Environnement s'est battue lors de négociations avec les différents ministères concernés pour que de multiples dérogations ne dénaturent pas le principe de cette interdiction.

En octobre, un autre scandale éclatait : des intoxications en série de travailleur·ses agricoles, de lycéen·nes

et de riverains d'exploitations maraîchères, donnant lieu à des hospitalisations. En cause : le métam-sodium, pesticide extrêmement toxique.

La Sauvegarde de l'Anjou, association membre de France Nature Environnement, portait immédiatement plainte contre X. Nous avons alerté médias et pouvoirs publics pour dénoncer l'utilisation de ces produits aux dérogations maintes fois renouvelées. Quelques semaines plus tard, l'ANSES annonçait son intention de retirer définitivement l'autorisation de mise sur le marché des pesticides à base de métam-sodium.

En mars, France Nature Environnement était à l'origine d'une campagne destinée à dénoncer les effets pervers d'une nouvelle démarche trompeuse, promue par un collectif de producteurs et de distributeurs : « Zéro résidu de pesticides ». Entachée d'approximations, elle complique le choix des consommateurs en faisant en apparence concurrence à la certification Bio.

Nous avons également lutté contre des arrêtés préfectoraux retirant à de nombreux cours d'eau la protection

des zones dites « de non-traitement », ces bandes de terrain en bordure d'un point d'eau sur lesquelles il est interdit d'épandre des pesticides. Après le dépôt de plus de 65 recours gracieux et contentieux sur le territoire national, nous avons lancé une pétition pour demander au Gouvernement de garder nos cours d'eau #LoinDesPesticides.

Entre reculs et avancées timides de la part des pouvoirs publics, il apparaît de plus en plus évident que le sursaut viendra des citoyen·nes. L'appel « Nous voulons des coquelicots », signé en quelques mois à peine par plus de 500 000 d'entre eux et dont la campagne a embarqué de nombreux membres de la fédération décidés à ne rien lâcher, en est l'illustration. Il nous donne un nouvel élan pour obtenir le plus rapidement possible la transition vers une agriculture enfin libérée des pesticides de synthèse.



Transport maritime

Condamnation historique d'un navire de croisière

En mars 2018, dans le port de Marseille, l'Azura était contrôlé sur la qualité de son carburant. Les inspecteurs constataient alors que ce navire de croisière, appartenant au groupe américain Carnival PLC, utilisait un carburant avec une teneur en soufre supérieure aux normes autorisées.

Informés de cette infraction, nous nous sommes immédiatement portés partie civile, aux côtés de France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, Surfrider Foundation Europe et la LPO PACA. Le procès qui s'est ensuivi a abouti à la condamnation, le 26 novembre par le tribunal correctionnel de Marseille, du capitaine du paquebot et de son armateur à payer une amende de 100 000 euros pour avoir dépassé les normes de pollution.

Le tribunal a mis en avant que l'emploi volontaire de ce carburant plus polluant mais moins cher permettait à l'armateur de réaliser des économies. La société Carnival a donc sciemment mis en péril la santé de ses salarié-es, de ses client-es et des riverains pour accroître son profit. Le tribunal a par ailleurs rejeté toutes les nullités invoquées par la compagnie, qui remettait en cause une législation européenne supposément vague.

Ce procès constitue une première historique en France et a couronné le travail que nous menons depuis 4 ans déjà pour mettre en lumière l'importante pollution de l'air générée par les navires de croisière. Depuis 2015, nous avons en effet démontré et dénoncé l'utilisation par les navires d'un fioul lourd, peu raffiné, dont les émissions sont encore plus toxiques que celles du transport routier.

Cette première condamnation envoie enfin un signal fort à tous les armateurs et capitaines de navires, y compris de croisière : leur responsabilité peut être directement engagée lorsqu'ils dépassent les règles fixées contre les pollutions de l'air.

Retrouvez notre enquête sur l'insoutenable pollution de l'air du transport maritime sur www.fne.asso.fr.



La croisière abuse

Un navire de croisière consomme en moyenne 2 000 litres par heure en mer et 700 litres à quai. Les émissions soufrées issues du fioul utilisé par les navires de croisière sont extrêmement nocives pour la santé. Selon les travaux de l'université de Rostock, les émissions du transport maritime sont responsables chaque année, à l'échelle de l'UE, de près de 60 000 décès prématurés et coûteraient environ 58 milliards d'euros juste pour la santé. Du côté de l'environnement, ces émissions participent à l'appauvrissement et à l'acidification des milieux naturels, notamment océaniques.

La réglementation autorise les navires de passagers à utiliser un carburant chargé jusqu'à 1,5% en soufre, soit déjà 1500 fois plus que les carburants utilisés par les voitures. L'Azura utilisait un carburant chargé en soufre à 1,68%.

Santé

Alerte aux perturbateurs endocriniens

Ils sont partout : dans les vêtements, les produits ménagers, les parfums, les pesticides... Des composés chimiques aux noms aussi variés que Bisphénol A, Phtalates, Ethers, PCB... et qui se distinguent par leur capacité à interférer avec la production hormonale dès lors qu'ils passent dans l'organisme. Les « perturbateurs endocriniens » ont ainsi le sinistre pouvoir de favoriser les maladies neurodégénératives, les malformations du fœtus ou bien encore l'infertilité, en plus de possibles cancers...

L'ampleur des dégâts sur la santé causés par ces substances est encore

à explorer et la réglementation autour de leur usage clairement insuffisante. La Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, proposée par le Gouvernement français depuis 2014, doit répondre à ces manques, en identifiant des pistes d'actions à court terme tout en investissant dans la recherche.

En 2018, cette stratégie a fait l'objet d'une révision et France Nature Environnement s'est pleinement investie dans les groupes de travail. Nous avons appuyé la nécessité d'agir sur les substances non seulement avérées mais également présumées, ainsi

que sur la pollution chimique globale qui peut avoir un effet amplificateur. Nos propositions : suspendre l'autorisation d'utilisation des substances douteuses, le retrait des substances « gadget » (uniquement justifiées par des arguments marketing), et l'évolution des pratiques agricoles. En 2019, la nouvelle stratégie sera soumise à consultation publique et nous veillerons à cette occasion à ce que les termes de sa mise en œuvre soient concrets, chiffrés et planifiés.

Pollution

Plateforme industrielle de Lacq : omerta dans le Texas béarnais

Depuis plus de trois ans, la SEPANSO 64, membre de France Nature Environnement, dénonce des dysfonctionnements d'exploitation du site industriel chimique du bassin de Lacq, dans le Béarn. La surmortalité aux abords des installations est documentée depuis 2002 (étude de l'Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement de Bordeaux, mais ni l'État ni les industriels n'ont pris les mesures nécessaires pour protéger les riverains et travailleur-ses du bassin. Et depuis la restriction de l'information du public autour des sites industriels décidée en 2017, l'opacité s'est renforcée...

Nos correspondants ont alors redoublé de vigilance et réussi à obtenir des informations relatives à des émissions de substances polluantes dans l'atmosphère, parfois au-delà des valeurs limites préfectorales. Ces substances

peuvent avoir des effets toxiques (irritations des voies respiratoires, de la peau, des yeux) et présentent un potentiel cancérigène.

Nous nous sommes rendus sur place et avons organisé une conférence de presse avec la SEPANSO 64 pour dénoncer les dysfonctionnements que nous avons constatés : au lieu de traiter les gaz avant de les rejeter dans l'air, les industriels les brûlent, émettant ainsi des polluants soufrés. Si certains ont alors pris conscience des efforts à réaliser, ce n'est pas le cas de tous et nous maintiendrons donc la pression médiatique et juridique jusqu'à ce que la situation dans le Béarn devienne plus respirable...



Renforcer

la voix de la nature et des citoyen·nes auprès des décideurs

396

C'est le nombre d'instances de concertation territoriales, nationales et internationales au sein desquelles siègent des représentant·es de France Nature Environnement.



Agriculture

La loi alimentation sous la coupe des lobbies

Promise en grande pompe après les six mois de débats des états généraux de l'alimentation, la loi alimentation a été votée en octobre dernier. Est-elle le « changement profond de paradigme » de l'agriculture française promis par Emmanuel Macron ?

Pendant six mois, France Nature Environnement s'est pleinement investie dans les débats. L'enjeu est de taille : notre alimentation est autant une question de santé publique que de lutte contre le dérèglement climatique et la disparition de la biodiversité. Pour nous, l'objectif était clair : embarquer l'ensemble de l'agriculture française vers l'agroécologie, une agriculture respectueuse de la nature, de notre santé et de celle des agriculteurs et agricultrices.

Face à l'ampleur du défi, nous avons uni nos forces au sein d'une plateforme rassemblant plus de 50 structures alliées. Ensemble, nous avons obtenu des auditions auprès des rapporteurs de la loi et multiplié

les échanges avec les député-es de tous bords et le Gouvernement, pour sensibiliser et convaincre de la nécessité d'une loi ambitieuse.

En parallèle, France Nature Environnement a également mené des combats en propre, sur deux thèmes principaux. Le premier était les pesticides : nous avons plaidé auprès des député-es et du Gouvernement pour la séparation du conseil et de la vente de pesticides, une de nos propositions clés depuis 10 ans. Nous avons aussi promu l'instauration d'une réglementation afin de protéger les riverains des épanchages de pesticides.

Autre revendication : l'information du consommateur. Avec nos associations membres, nous avons lancé une campagne d'interpellation des député-es pour demander un étiquetage des modes d'élevage, du nombre de pesticides utilisés et du prix payé à l'agriculteur sur les produits vendus aux consommateurs. Plus de 1800 sympathisant-es et citoyen-nes ont participé à cette action.

Néanmoins, sous le poids du lobby agro-industriel, le résultat final est très décevant, loin d'impulser une véritable transition alimentaire. Si l'inscription des 20 % de bio dans la restauration collective et surtout de notre proposition de la séparation de la vente et du conseil pour les pesticides sont des bonnes nouvelles, il s'agit d'avancées déjà inscrites dans le programme du candidat Macron. La seule bonne surprise aura donc été le lancement d'une expérimentation pour intégrer un repas végétarien par semaine dans les cantines scolaires, proposition que nous portons depuis plus de trois ans.

En dehors de ces victoires, les député-es ont balayé d'un revers de main les nombreuses propositions relatives à la protection et à l'information du consommateur, de même que la promesse d'interdire le glyphosate d'ici trois ans. Finalement, le Gouvernement reporte sa responsabilité sur le monde agricole en lui demandant des engagements non contraignants. En 2019, le combat de France Nature Environnement pour une alimentation et une agriculture saines et justes continuera, à travers les échanges autour des décrets d'application de la loi mais également un programme de sensibilisation destiné au grand public, afin de valoriser l'implication citoyenne face à l'inertie des pouvoirs publics.



Mer et littoral

Pour une ambition maritime durable en Outre-mer

Souvent méconnus des Français, les Outre-mer suscitent de nombreuses questions et des sentiments ambigus, entre paysages paradisiaques et fragilités économiques. La mer et l'océan forment une trame commune à tous ces territoires et constituent un atout considérable à valoriser et à protéger.

Riche de ses associations ultramarines engagées pour la défense de leur environnement marin et littoral, forte de son expertise transversale (milieux aquatiques, biodiversité, eau, énergie, aménagement du territoire, déchets...), France Nature Environnement s'implique fortement dans les processus d'élaboration des différentes stratégies et politiques pour le milieu marin en hexagone et en Outre-mer. Nous portons également haut et fort les intérêts ultramarins, encore trop peu représentés et défendus dans les instances politiques françaises, européennes et internationales.

Pendant un an, France Nature Environnement, appuyée par des étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris et des associations de protection de l'environnement ultramarines, a réalisé de nombreuses recherches et recueilli de multiples témoignages sur la politique maritime Outre-mer. L'objectif : formuler des propositions pour une politique maritime ambitieuse et respectueuse de l'environnement permettant aux Outre-mer de devenir un modèle de développement s'appuyant sur ses atouts maritimes.

Nous sommes partis du constat que les treize territoires d'Outre-mer, qui comptent près de 2,7 millions d'habitants, représentent 97 % de la superficie de l'espace maritime français et sont connus pour leur richesse biologique exceptionnelle. Cette richesse donne une responsabilité forte à la



France qui se place au sixième rang des pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées. Pourtant, les territoires ultramarins sont souvent laissés pour compte des politiques nationales et européennes. Nous avons rassemblé les fruits de cette enquête dans le livret *Pour une ambition maritime durable Outre-mer*, publié en juin 2018. Ce document dresse une liste de propositions qui visent à réduire les incompréhensions et les incohérences sur la politique maritime et la gouvernance en Outre-mer. Il donne également des pistes pour une refondation des relations entre les Outre-mer et l'hexagone.

Ce travail rappelle ainsi aux « terriens » que nous sommes que la mer est l'avenir de la Terre et que les Outre-mer, appuyés par une politique ambitieuse, relèveront le défi maritime.

Nous avons présenté notre publication lors d'une conférence / débat que nous avons organisée le 27 juin 2018 à la Maison des Océans à Paris, qui a réuni élus ultramarins, acteurs des aires marines protégées, chercheurs, associations, monde l'entreprise, représentants de l'État, etc. devant plus de 150 personnes.

Énergie et climat

Le carton rouge des associations

En 2018, le Gouvernement a ouvert deux chantiers stratégiques relatifs aux choix qu'opérera la France en matière d'énergie et de climat dans les prochaines décennies : la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Face aux enjeux colossaux couverts par ces programmes, pourtant mal connus du grand public, nous nous sommes mobilisés par tous les moyens disponibles pour obtenir de l'État des mesures ambitieuses et cohérentes.

La PPE définit comment le pays produit et consomme l'énergie requise pour les transports, le chauffage, l'éclairage... La SNBC, quant à elle, fixe nos objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et décrit les mesures pour les atteindre.

Le processus d'élaboration de ces plans par l'État prévoit une large consultation des acteurs de la société civile. Nous nous sommes activement impliqués dans les groupes de travail tout au long de l'année afin de veiller à ce que l'État décline concrètement ses engagements pris dans la loi de transition énergétique et son propre Plan climat.

Nous avons par ailleurs collaboré avec les autres ONG – le Collectif pour une Énergie Citoyenne, le Réseau Action Climat... – afin de peser plus efficacement face à des lobbies économiques et historiques qui ont toujours l'oreille privilégiée des gouvernants. Ainsi lorsque, en fin d'année, le président de la République n'a invité que les grands patrons et ingénieurs des entreprises du secteur de l'énergie pour préparer ses annonces relatives à la PPE, nous nous sommes « incrustés » à l'Élysée en organisant une contre-réunion publique pour alerter les citoyens et les médias sur les enjeux en cours de discussion derrière des portes closes.

Ce travail opiniâtre nous a permis de remporter des combats, notamment sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des puits de carbone naturels que constituent les forêts. Le bilan global demeure cependant insatisfaisant. L'abaissement à 50 % de la part du nucléaire dans notre production électrique est repoussé de 10 ans, le rôle de puits de carbone des forêts est insuffisamment reconnu et les objectifs à court terme de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre sont revus à la baisse.

L'État français se trouve ainsi en porte-à-faux de l'Accord de Paris sur le Climat et de l'exigence citoyenne qui s'est manifestée de façon inédite lors de rassemblements ayant mobilisé des centaines de milliers de personnes, à Paris et dans toute la France, à partir de l'automne.

La consultation publique à venir autour de la PPE sera l'occasion pour notre mouvement de maintenir la pression afin d'obtenir la mise en œuvre d'une véritable transition vers une production énergétique renouvelable et décentralisée d'une part, et une consommation plus sobre et efficace d'autre part.



Adeline Mathien
coordinatrice du
réseau Énergie

Avec cette PPE, le Gouvernement prive encore un peu plus les Français-es d'une réelle transition énergétique qui réduirait leurs factures, améliorerait la qualité de leur air, les sortirait de la précarité énergétique et les aiderait à sortir de la dépendance à la voiture.



Mobilités

Une nouvelle loi pour transformer nos politiques de transports

Faisant suite aux Assises nationales de la mobilité de l'automne 2017, le projet de loi d'orientation des mobilités a été présenté par le Gouvernement le 26 novembre 2018. Il doit mettre en cohérence la politique nationale des déplacements avec les engagements de l'Accord de Paris pour lutter contre le changement climatique.

Tout au long de l'année, lors des phases de préparation de ce texte, nous nous sommes saisis des outils à notre disposition pour le renforcer : diffusion de notre cahier d'acteurs des Assises de la mobilité et de nos positionnements (infrastructures, fret,

fiscalité juste...), travail au sein du Réseau Action Climat sur le projet de « Loi d'avenir pour les transports et la mobilité dont la France a besoin », communiqués de presse, mise en ligne d'un dossier pédagogique pour le grand public, auditions et travail d'amendements, etc.

Dans le texte présenté en novembre, nous saluons notamment la consécration d'un droit à la mobilité qui permet de sortir de l'obsession de l'infrastructure pour se concentrer sur les services dont les usagers, notamment les plus fragiles, ont besoin. Mais le projet de loi est muet sur la question des niches

fiscales dont bénéficient certains secteurs, tels que le transport routier de marchandises. La loi ne donne par ailleurs aucune place aux associations environnementales dans les instances de concertation, alors qu'elles jouent un rôle de proposition et de garant essentiel. Enfin, des mesures pourtant annoncées par le Gouvernement, telles que l'expérimentation de péages urbains ou la vignette poids lourds, n'y figurent pas. Autant de points sur lesquels nous continuerons d'agir pendant l'examen du texte, prévu au printemps 2019.

Environnement marin

La campagne #DéfendsTaMer

Au premier trimestre 2018, les citoyen·nes français·es étaient invité·es par le ministère de la Transition écologique et solidaire à s'exprimer sur l'avenir de la mer et du littoral lors d'une grande consultation publique. Nos demandes ont été largement plébiscitées sur la plateforme participative créée pour l'occasion. Cette consultation publique était une étape. L'objectif final ? Élaborer, pour chacune des quatre façades maritimes en métropole (Manche Est – Mer du Nord, Nord Atlantique – Manche Ouest, Sud Atlantique, Méditerranée), une stratégie maritime : le « document stratégique de façade ». Ce document vise à faire cohabiter entre eux les multiples usages de la mer (pêche, énergies marines

renouvelables, transports...) tout en préservant le milieu marin. S'il est suffisamment ambitieux et précis, il pourrait par exemple contribuer à interdire certaines activités maritimes incompatibles avec les objectifs de protection du milieu marin. Nous poursuivrons notre mobilisation pendant tout le processus d'élaboration de ces documents afin de porter des objectifs ambitieux de préservation de la mer et du littoral. Une mobilisation à suivre à travers la campagne #DéfendsTaMer.





Finances

Après une année 2017 délicate, 2018 s'est conclue sur un résultat bénéficiaire pour France Nature Environnement. Cependant, les équipes restent mobilisées pour consolider le modèle économique de la fédération.

Suite à un début d'année difficile en raison des pertes enregistrées en 2017 et de l'absence de fonds propres, la conjugaison de notre recherche de financements diversifiés avec une volonté de maîtrise accrue des dépenses a permis la réalisation d'un résultat bénéficiaire sur 2018. En effet, l'année s'achève avec un bénéfice de 311 k€. Ce résultat va permettre d'amorcer la reconstitution des fonds propres de l'association.

Néanmoins, la situation reste fragile car le résultat de 2018 trouve sa source non pas dans l'exploitation courante et la réalisation de projets équilibrés mais plutôt dans les efforts ponctuels réalisés. En conséquence, la fédération poursuit la réflexion engagée en matière de changement d'organisation et de mise en place d'outils de gestion optimisés.



Thierry Dereux
trésorier de France
Nature Environnement

Compte d'emploi des ressources en 2018

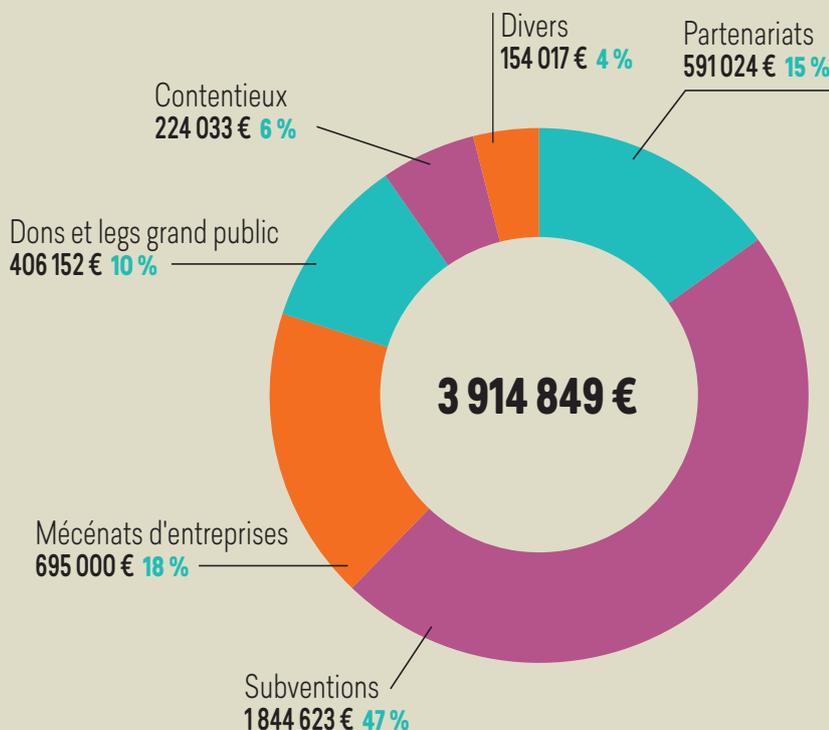
La publication de ce tableau traduit notre volonté de transparence quant à l'utilisation des ressources que nous collectons auprès du public. En tant qu'une des premières organisations de protection de l'environnement à avoir été labellisée « Don en confiance », notre fédération fait preuve d'une gestion rigoureuse et désintéressée des fonds qui nous sont confiés.

Emplois	Emplois au compte de résultat 2018 (arrondis en k€)	Affectation des ressources collectées auprès du public (arrondis en k€)	Part des ressources collectées auprès du public	Ressources	Montants collectés en 2018 (arrondis en k€)
Missions sociales	2 412	252	62,1%	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0
Réalisées en France	2 412	252	62,1%	Ressources collectées auprès du public	406
Actions réalisés directement	2 412			Dons manuels non affectés	365
Versements à d'autres organismes agissant en France	0			Dons manuels affectés	32
Réalisées à l'étranger	0			Legs et autres libéralités	9
Frais de recherche de fonds	213	92	22,7%	Autres fonds privés *	1 289
Frais d'appel public à la générosité	58	50	12,3%	Subventions & autres concours publics	1 845
Frais de recherche des autres fonds privés	155	42	10,3%	Autres produits	375
Frais de fonctionnement	979	62	15,3%		
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		406	100,0%		
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0			
Total des emplois	3 604			Total des ressources	3 915
Excédent de ressources	311				
Total général	3 915			Total général	3 915
Évaluation des contributions volontaires en nature (arrondis en k€)					
Missions sociales	1407			Bénévolat	1 900
Frais de recherche de fonds	0			Prestations en nature	358
Frais de fonctionnement et autres charges	851			Dons en nature	0
Total	2 258			Total	2 258

* Partenariats et mécénats d'entreprise

Nos ressources 2018

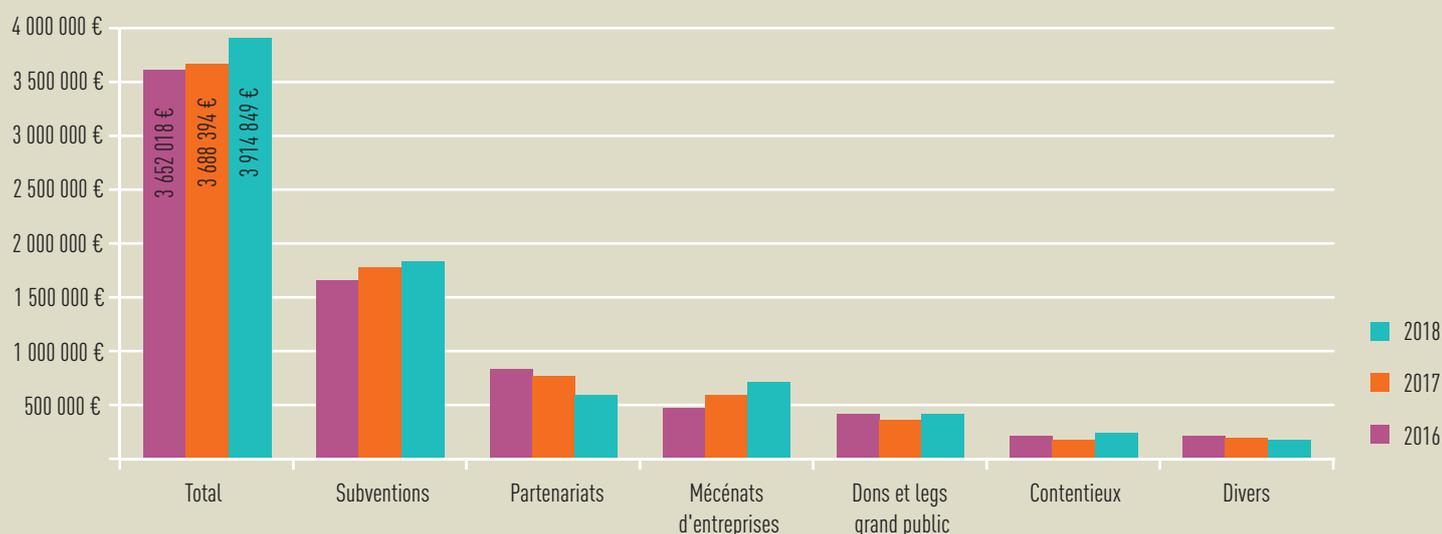
Suite à une année 2017 très difficile sur le plan budgétaire, des efforts importants ont été menés au cours de l'année 2018. L'ensemble des démarches entreprises a permis d'accroître de façon conséquente les sources de financement. L'exercice 2018 est marqué notamment par un accroissement des conventions de mécénat (+20%), une hausse des produits de contentieux (+80%) et une augmentation des dons (+22,8%). L'année 2018 se clôture ainsi par la réalisation d'un budget global de plus de 3,9 millions d'euros.



Une équipe nationale mobilisée

- 43** salarié-es, 30 femmes, 13 hommes
- 37** ans en moyenne
- 6,5** ans d'ancienneté en moyenne
- 40** CDI, 3 CDD + 2 mécénats de compétence
- 152 424 €** cumul des 3 salaires bruts annuels les plus élevés (il n'y a pas d'avantage en nature alloué aux salarié.es)
- 120** bénévoles impliqués au quotidien
- 23 485** heures de bénévolat réalisées en 2018

Répartition des ressources entre 2016 et 2018



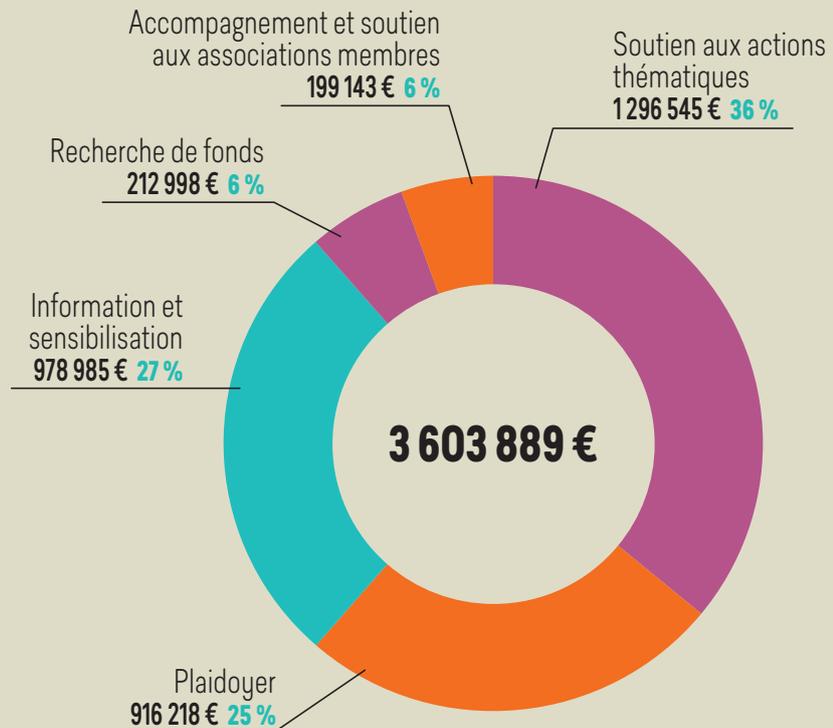
Nos charges 2018

Parallèlement aux recherches de financements complémentaires, un effort particulier a été engagé afin de maîtriser au mieux les frais de fonctionnement. Cette démarche a permis de réduire de manière conséquente les frais de déplacement (-107 k€) ainsi que le montant des honoraires (-216 k€). Suite à une diminution des effectifs, consécutive à divers départs volontaires, la masse salariale (salaires + charges sociales et fiscales) a baissé de 3%. Les charges de fonctionnement ont ainsi diminué de 9,7% par rapport à 2017.

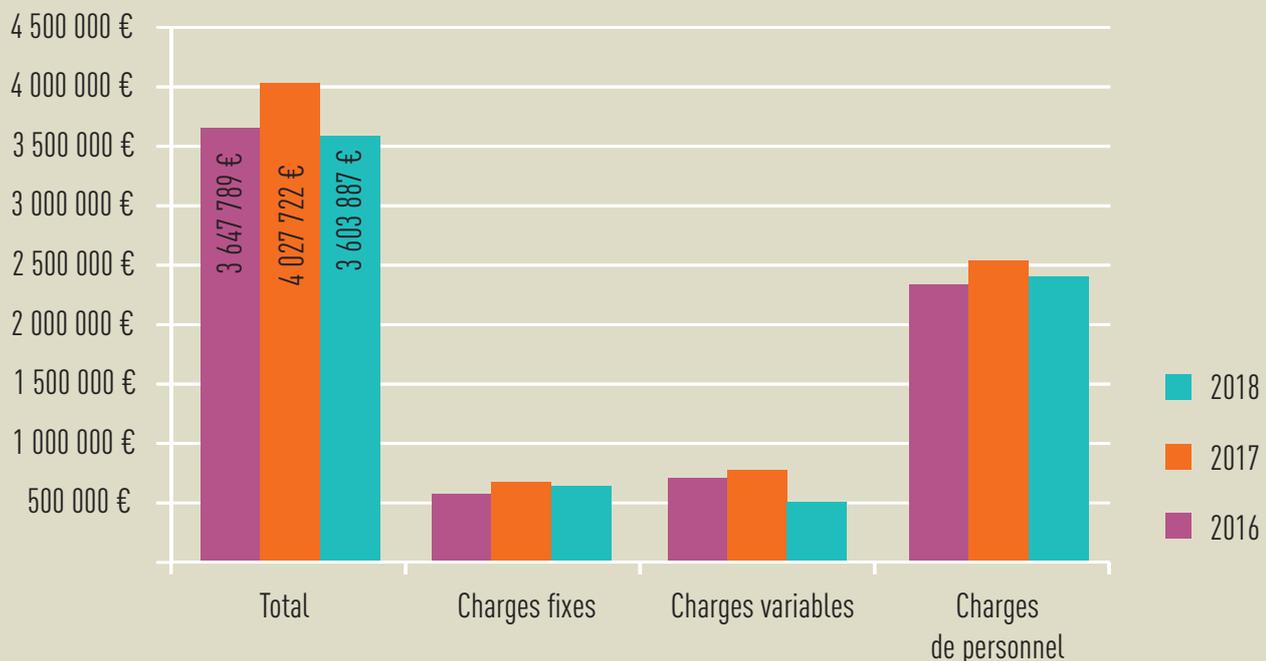
Une gestion certifiée

En tant qu'association reconnue d'utilité publique depuis 1976, notre gestion est certifiée par un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. Lors de l'assemblée générale, il donne son avis sur les comptes annuels.

Toutes ces informations sont également disponibles en ligne sur fne.asso.fr



Répartition des charges entre 2016 et 2018



Bilan comptable

Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2018. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en K€ au 31/12/18	Net en K€ au 31/12/17	Bilan passif	Net en K€ au 31/12/18	Net en K€ au 31/12/17
Immobilisations corporelles et incorporelles	73	199	Fonds associatifs et réserves	25	364
Immobilisations financières	21	23	Résultat net de l'exercice	311	-339
Actif immobilisé	94	222	Fonds associatifs	336	25
Stocks	13	19	Provisions pour risques	36	7
Créances	630	707	Fonds dédiés sur autres ressources		
Valeurs mobilières et disponibilités	977	443	Emprunts	153	226
Charges constatées d'avance	25	27	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	645	843
Actif circulant	1 645	1 196	Dettes	834	1 076
			Produits constatés d'avance	569	317
Total de l'actif	1 739	1 418	Total du passif	1 739	1 418

Compte de résultat

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement et des produits dont nous disposons - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2018.

Compte de résultat	31/12/2018 12 mois (arrondis en K€)	31/12/2017 12 mois (arrondis en K€)	Variation en %	Budget prévisionnel 2018 (arrondis en K€)	Écart résultat 2018/BP (arrondis en K€)
Ventes de produits	3	7			
Partenariats	591	741	-20 %	967	-376
Produits d'activités annexes					
Subventions d'exploitation	1 844	1 773	+4 %	1 940	-96
Reprises et transferts de charge	33	31			
Mécénat, dons, cotisations et autres produits	1 443	1 136	+27 %	974	469
Produits de fonctionnement	3 914	3 688	+6,2 %	3 881	33
Achats, variation de stocks	6	-6		21	
Autres achats et charges externes	941	1 369	-31 %	1 253	-312
Impôts et taxes	175	157			
Charges de personnel	2 298	2 394	-4 %	2 485	-12
Amortissements et provisions	179	68	+165 %	61	118
Autres charges	1	7		7	
Charges de fonctionnement	3 600	3 989	-9,7 %	3 827	-227
Résultat de fonctionnement	314	-301	+204 %	54	260
Produits financiers	1	1			
Charges financières	3	4		13	
Résultat financier	-2	-4		-13	
Résultat courant	312	-305		41	271
Résultat exceptionnel	-1	-34			
Excédent ou perte	311	-339	+191 %	41	270



Disrespectful Engagement

Mécènes, donateurs et donatrices : tous ensemble pour soutenir la transition écologique

L'année 2018 a été marquée par une mobilisation forte et inédite pour le climat. Les citoyen-nes ont traduit dans les actes leur prise de conscience de l'urgence écologique. France Nature Environnement a soutenu ces mobilisations que de nombreux mécènes, donateurs et donatrices ont salués dans leurs courriers.

2018 a également été mouvementée pour le secteur de la générosité. Les décisions politiques telles que la hausse de la CSG, l'évolution du mode de prélèvement de l'impôt sur le revenu et le remplacement de l'impôt sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière ont provoqué des modifications des comportements. Malgré cela, les mécènes, donateurs et donatrices ont une nouvelle fois témoigné de leur fidélité et de leur générosité à l'égard de France Nature Environnement. Le montant des dons et libéralités (legs, donations et assurances-vie) est ainsi en hausse de 23 % par rapport à 2017, pour un montant total de 406 152 € en 2018. Cette hausse reflète celle des dons réalisés en ligne et par chèque postal ou bancaire, tandis que le montant collecté via les produits bancaires solidaires du Crédit Coopératif reste stable, à 174 110 € pour l'année.

Générosité et fidélité : le soutien à France Nature Environnement

En 2018, à l'occasion des 50 ans de notre fédération, nous avons sollicité la générosité des donateurs et donatrices par des appels à dons électroniques et par voie postale. Premier don, don renouvelé une ou plusieurs fois ou encore don d'un montant exceptionnel : leur générosité et fidélité se sont exprimées sous toutes leurs formes et ont grandement contribué à la réussite de plusieurs de nos actions.

Des bénévoles qui choisissent d'abandonner leurs frais, sous forme de don, dans le cadre de leurs missions, en passant par les donateurs et donatrices qui optent pour un soutien ponctuel ou mensuel, ou encore les détenteurs des produits bancaires solidaires tels que ceux du Crédit Coopératif (Carte Agir et Livret Agir) : toutes et

tous ont fait le choix de soutenir la fédération pour agir durablement au service de la protection de la nature et de l'environnement. C'est grâce à leur engagement fidèle à nos côtés que nous renforçons notre modèle économique et pouvons agir en toute indépendance de manière pérenne. Leur acte de solidarité est un acte d'engagement pour la défense de la nature et nous permet de promouvoir un modèle qui concilie qualité de vie et préservation du vivant. Ce soutien est notre plus grande force.



Emplois des dons et libéralités pour nos actions

Après une année 2017 très déficitaire qui nous a conduits à absorber la presque totalité de nos fonds propres, France Nature Environnement a pu poursuivre certaines actions uniquement grâce aux mécénats de partenaires privés et à la générosité des donateurs et donatrices.

Grâce aux dons et libéralités, nous avons ainsi pu agir :

- pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts publiques françaises et pour mettre fin au scandale de la déforestation importée (lire page 15) ;
- pour promouvoir et soutenir l'agro-écologie, notamment dans le cadre de la Politique Agricole Commune ;
- pour lutter contre les pollutions de l'air, combat pour lequel nous

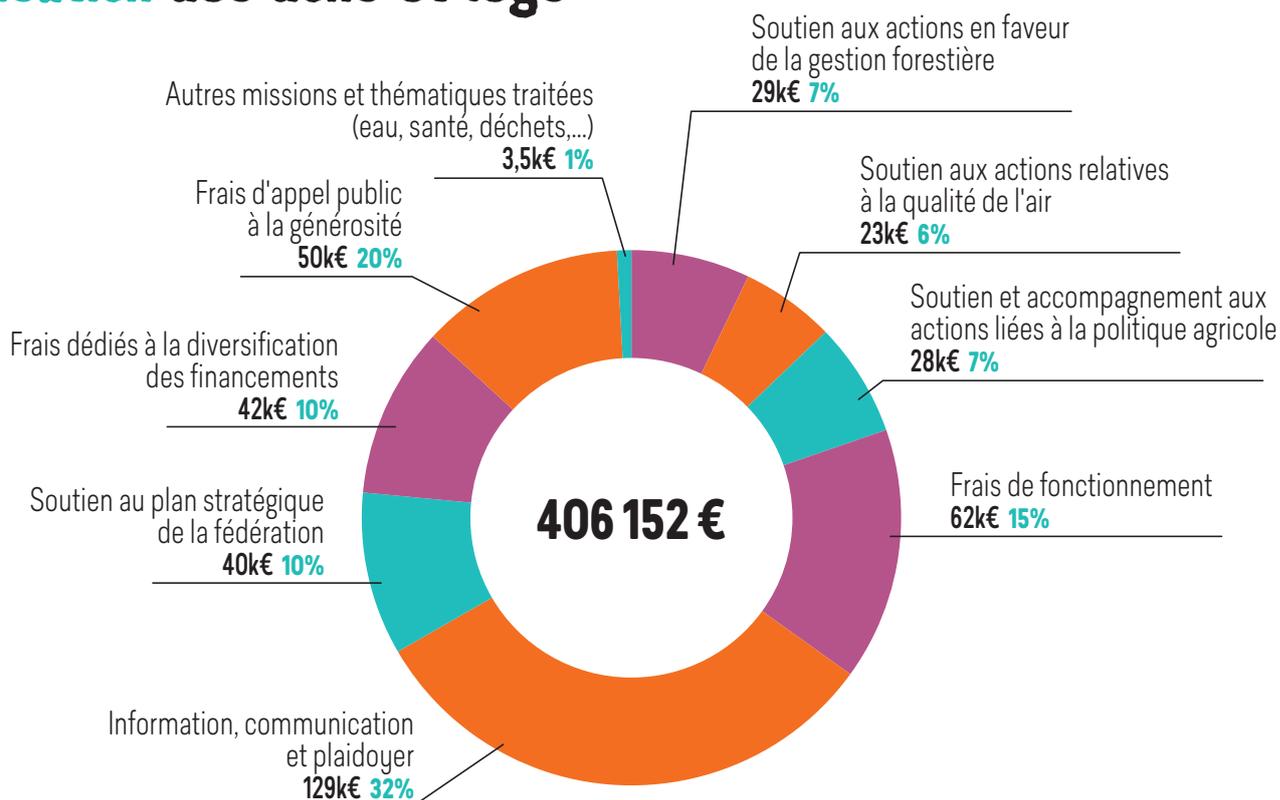
avons obtenu la condamnation historique d'un navire de croisière et de son armateur (lire page 26).

Une partie des dons et libéralités a été affectée à nos actions d'information, de communication et plaidoyer. Que ce soit auprès des citoyen-nes, de nos associations membres, des acteurs institutionnels et économiques ou encore des élu-es, notre fédération s'évertue à porter la voix de la protection de la nature et de l'environnement. Contributions dans différentes commissions et instances nationales, campagnes de sensibilisation thématiques, campagnes de mobilisation digitale, participation et organisation à des événements ouverts au public... : nous mettons tout en œuvre pour communiquer sur l'urgence de la transition écologique

et faire connaître nos propositions. En 2018, notre contribution a été très importante dans les débats sur des projets de lois cruciaux, notamment sur les mobilités et l'alimentation.

Dans un contexte économique et financier difficile pour la fédération, une autre partie des dons et libéralités nous a par ailleurs permis de couvrir une partie de nos frais de fonctionnement et de consolider notre modèle socio-économique par la diversification de nos financements et le développement de l'appel public à la générosité. Nous avons également pu faire évoluer notre plan stratégique pour adapter nos objectifs de moyen et long termes à un contexte législatif, politique, économique et sociétal changeant.

Utilisation des dons et legs



Une relation durable et de confiance

Informier, sensibiliser, mobiliser, valoriser : nous veillons à entretenir une relation durable et de confiance avec les mécènes, donateurs et donatrices en étant transparents sur les actions rendues possibles grâce à leur générosité. Nous les informons régulièrement à travers plusieurs canaux de communication, dont le rapport d'activité annuel et la *Lettre du Hérisson*, le journal au ton engagé et didactique dans lequel nous rendons compte de l'actualité de la fédération. Nous y diffusons par ailleurs des informations relatives aux dons telles que le maintien des réductions d'impôts en 2018 et les possibilités de donations et de legs à la fédération. La *Lettre du Hérisson* nous permet également de transmettre aux mécènes, donateurs et donatrices les remerciements de notre équipe, comme ce fut le cas le 27 novembre 2018 à l'occasion du jour de la générosité #GivingTuesday.

Enfin, nous sommes engagés depuis 2017 dans une démarche de professionnalisation de nos pratiques pour mieux traiter et répondre aux sollicitations de nos bienfaiteurs et bienfaitrices. Conscient-es que c'est ensemble que nous agissons et que nous réussissons, les bénévoles et salarié-es de France Nature Environnement remercient chaleureusement toutes ces personnes qui font acte de solidarité, de générosité et de fidélité !



Donner en confiance

Nous veillons à garantir, à nos donateurs et donatrices, transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient. Nos comptes sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes et depuis 2012 nous sommes une organisation labélisée « Don en confiance ». Ce label est attribué aux organisations qui font preuve d'une bonne gouvernance, d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds de qualité.



France Nature Environnement est un acteur de référence du dialogue environnemental, à tous les échelons : local, national et européen. Dans un monde en profonde transformation, nous pensons que chaque acteur peut et doit agir pour donner corps à la transition écologique. C'est pourquoi, depuis 50 ans, sans jamais nous départir de notre liberté de parole, nous échangeons et travaillons avec une grande pluralité d'acteurs : citoyens, pouvoirs publics, élus, acteurs économiques...

Avec les ministères et les acteurs publics

Nous faisons entendre notre plaidoyer afin que les institutions réglementent et légifèrent en intégrant l'écologie aux agendas politiques. En 2018, c'est avec le [ministère de la Transition écologique et solidaire](#), le [ministère de l'Agriculture et de l'alimentation](#), le [ministère de l'Éducation nationale](#) et l'[ADEME](#) que nous avons porté des propositions concernant la gestion des ressources, les mobilités, l'énergie ou encore l'alimentation.

Avec les établissements publics

Nous nous assurons que l'environnement reste un enjeu central des mandats d'intérêt général qui leur sont confiés, qu'ils concernent la santé publique, l'accès aux besoins fondamentaux ou encore le développement économique.

Utilisation efficace et préservation des ressources en eau, lutte contre la pollution et protection des milieux aquatiques sont autant de sujets que

nous traitons avec la régie [Eau de Paris](#) lors d'événements et de réunions d'échange. En 2018, l'accent a notamment été mis sur les pratiques agroécologiques pour améliorer la qualité de l'eau et sur la politique de gestion de l'eau en ville. Autant de sujets cruciaux pour France Nature Environnement, que nous avons notamment portés dans le cadre des Assises de l'eau.

Nous accompagnons [SNCF Réseau](#) dans son action de concertation territoriale en partageant notre expertise et notre plaidoyer sur les enjeux du ferroviaire, de la biodiversité et du changement climatique. Un travail qui nous permet d'aborder les questions de bruit, de modernisation des voies, la politique du rail ou encore la qualité de l'air.

Les paiements pour services environnementaux sont des instruments incitatifs qui consistent à offrir une rémunération en contrepartie de l'adoption de pratiques favorables à la préservation de l'environnement. Forts de notre présence dans les territoires, nous travaillons avec [Caisse de Dépôts et Consignations Groupe](#) sur l'identification d'initiatives, actuelles ou à venir, qui s'inscrivent dans une telle démarche.

Des partenaires engagés à nos côtés

Actuellement, plus de trente partenaires publics ou privés sont engagés avec nous pour co-construire des projets exigeants, au plus près de leurs réalités et des attentes des citoyens pour un monde vivable. Ensemble, nous fédérons ainsi les énergies autour de solutions à même de faire évoluer aussi bien les pratiques sur le terrain que le cadre de celles-ci, dans l'objectif de protéger la santé de toutes et tous et de préserver les milieux naturels et le climat.



Avec les entreprises, fondations et groupement d'entreprises

Nous œuvrons quotidiennement à la transformation des modèles de production, de distribution et de consommation en lien avec les plaidoyers politiques que nous portons, en menant conjointement des projets, en portant des positions communes ou en collaborant pour une sensibilisation plus large du côté du grand public.

Transition énergétique

France Nature Environnement est favorable au développement des énergies renouvelables, levier indispensable pour engager la transition énergétique et sortir des énergies fossiles et du nucléaire. Mais tout projet dans ce domaine ne va pas forcément de pair avec un « mieux-disant environnemental » : projet mal configuré, mal implanté, générateur d'impacts irréversibles, notamment sur la biodiversité... C'est pourquoi nous défendons le dialogue entre porteurs de projet et parties prenantes, notamment locales.

Dans cette optique, nous collaborons avec **Eolfi**, acteur de l'éolien, autour de ses actions de concertation. L'objectif : accompagner l'implantation d'un parc afin qu'elle se fasse dans le respect de l'environnement et des avis des associations et de la population locale.

Parmi les leviers pour engager une transition énergétique réelle, faisable et cohérente, France Nature Environnement soutient la filière méthanisation et l'utilisation du biogaz pour certains usages. Avec le soutien de **Gaz Réseau Distribution France (GRDF)**, nous favorisons le développement de projets exemplaires, plaidons pour donner une place au bioGNV dans la mobilité et engageons la réflexion sur les modèles agricoles, pour une méthanisation durable.

Les opérateurs pour le transport de l'électricité sont fortement impliqués dans la transformation du modèle

énergétique français. Avec **Réseau de Transport d'Électricité (RTE)**, nous menons des échanges réguliers pour améliorer la compréhension des enjeux du réseau par les associations de protection de l'environnement et pour favoriser la bonne prise en compte des enjeux environnementaux dans les travaux de planification de RTE, de même que dans son activité d'opérateur : gestion de l'infrastructure, nouveaux projets...

Économie circulaire

Pour avancer sur les innovations en matière de gestion et prévention des déchets, nous organisons régulièrement avec Paprec des rencontres dans les régions avec les associations de protection de la nature et de l'environnement. L'objectif ? Confronter les points de vue et identifier les points de convergence pour porter ensemble une économie circulaire qui soit vraiment positive pour surmonter le défi écologique.

En partenariat avec **Suez Eau France** et collectivement avec nos fédérations de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône, nous avons choisi de traiter l'enjeu des déchets littoraux. Sur la plage de Bonne Brise à Marseille, nous avons sensibilisé les usagers avec une campagne appelée « J'aime Ma Plage » (cf. page 22). Un projet qui vise à mieux appréhender la psychologie derrière le geste de recyclage et l'impact d'une telle démarche incitative.

Pour que les enjeux de préservation des milieux soient bien appropriés par les acteurs clés des filières et favoriser le mieux-disant environnemental, nous avons créé avec le cimentier **Vicat** des outils de formation à l'approche Éviter-Réduire-Compenser (ERC). Une collaboration entamée en 2017, nourrie par des échanges variés sur les enjeux environnementaux et les actions à porter ensemble pour faire évoluer les pratiques.

Aménagement et mobilités durables

Afin de promouvoir et expliquer les différentes façons de se transporter en ville comme en zone rurale auprès d'usagers en devenir, nous avons élaboré, avec la **Fondation PSA**, un guide des mobilités à destination des collègues (cf. page 20). En outre, depuis 2018, nous nous mobilisons pour que les projets d'éco-quartiers intègrent ces propositions.

Partenaires depuis 2013, France Nature Environnement et **Keolis** travaillent sur la mobilité durable. Depuis 2015, nous échangeons plus particulièrement sur les enjeux énergie, climat et pollutions atmosphériques, en Europe.

Risques sanitaires et préservation des milieux

Pour donner les moyens aux citoyens d'agir pour la préservation de l'eau, nous avons lancé, avec **Léa Nature**, une action de sensibilisation grand public via l'opération « Belle & Solidaire ». Ensemble, nous avons construit des outils de communication diffusés dans plus de 1000 magasins en France pour expliquer les enjeux et tensions qui pèsent sur la ressource mais aussi des solutions concrètes permettant à chacun·e d'y remédier, à son échelle.

Pour communiquer sur l'importance des forêts, de leur préservation et permettre que les forêts puissent être exploitées tout en restant un havre de biodiversité et un atout pour le climat, nous collaborons avec **Reforest'Action** depuis 2018 pour que le reboisement volontariste porté par l'entreprise soit associé à de bonnes pratiques forestières.

La gouvernance des partenariats à France Nature Environnement

La diversification financière est une nécessité pour notre mouvement, résolument engagé dans cette voie depuis de nombreuses années. Elle est la garante de notre robustesse et donc de notre capacité à poursuivre nos actions en toute indépendance. Elle nous permet également d'accompagner des partenaires, publics comme privés, désireux de progresser sur un projet contribuant à la transition écologique. À cette fin, nous nous sommes récemment dotés de nouveaux modes d'organisation, d'abord à travers la mise en place d'un service développement puis d'une instance spécifiquement dédiée en 2017 : le comité de développement.

Le comité de développement

Il accompagne le bureau et le conseil d'administration dans la gouvernance des partenariats, avec comme objectif de mieux encadrer, suivre et fluidifier

nos rapports avec nos partenaires publics, privés ainsi que nos donateurs et mécènes. Il est aussi un lieu de réflexions prospectives.

Le comité de développement est composé de bénévoles et de salariés issus du service développement et de la direction générale. Il se réunit une fois par mois. Par délégation du conseil d'administration, il est chargé d'instruire et valider collectivement l'opportunité d'un partenariat. Les choix financiers et humains relatifs aux partenariats sont arbitrés par l'équipe de direction. Sur cette base, la directrice générale est en charge de valider toutes les conventions de partenariats.

Le comité de développement est piloté par Denez L'Hostis, président d'honneur de France Nature Environnement et animé par le service développement.

Axes de financement

Ces 6 axes de financement sont supervisés par le comité de développement et leurs référents :

- **Financements publics** : Thierry Dereux, trésorier
- **Financements privés** : Denez L'Hostis, président d'honneur et administrateur
- **Appel public à la générosité** : Michel Dubromel, président
- **Financements européens** : Élodie Martinie-Cousty, trésorière adjointe
- **Responsabilité sociétale des entreprises** : Rita Fahd, administratrice
- **Offre de formations destinée à des publics externes** : Bruno Genty, président d'honneur



Denez L'Hostis
président d'honneur

Dialoguer avec les décideurs, qu'ils soient acteurs économiques ou acteurs publics, est dans notre ADN. Cela ne nous empêche pas d'être « piquants » lorsque la protection de la nature et de l'environnement est en jeu. Notre politique partenariale est guidée par 3 principes : s'engager autour d'une relation démocratique, s'engager en toute indépendance de parole, s'engager pour un projet écologique ambitieux.

Des partenariats solides et maîtrisés

La gouvernance des partenariats de France Nature Environnement s'appuie sur :

- La collégialité de la décision : plus les enjeux d'un partenariat sont importants, plus le collège des décideurs d'un projet de partenariat est étendu : comité de développement, bureau, conseil d'administration et si nécessaire consultation des président-es des associations adhérentes à la fédération.
- La répartition claire des responsabilités dans les différentes étapes du partenariat : préparation, négociation, mise en œuvre, bilan, communication.
- L'information la plus transparente possible auprès des élus associatifs, des bénévoles et du grand public.
- Le contrôle et l'interpellation éventuelle sur les partenariats engagés

par les administrateurs, les associations membres de la fédération voire le grand public.

Pour être solide, chaque partenariat s'appuie sur une convention adaptée et précise, qui délimite :

- L'esprit et le contexte dans lesquels se réalise le partenariat.
- Le périmètre et les objectifs du partenariat.
- Les actions à la charge de chacun des partenaires et les modalités d'évaluation de ces actions.
- Les actions de communication liées au partenariat.
- Les règles d'éthique et d'indépendance de parole.
- Les modalités du soutien apporté par le partenaire à la fédération.

La rédaction des conventions fait l'objet d'une série de validations internes à la fédération, qui participe à la bonne gouvernance des partenariats.

Notre charte des partenariats

Depuis 2010, France Nature Environnement est dotée d'une charte des partenariats. Cette charte, partagée avec l'ensemble du mouvement, fixe le cadre fonctionnel, éthique et stratégique qui garantit la cohérence entre les valeurs défendues par la fédération et sa politique partenariale. En 2019, France Nature Environnement va élaborer une charte d'engagement avec les acteurs économiques, qui permettra de consolider le cadre dans lequel nous inscrivons notre action.

L'ensemble de nos partenaires 2018

- | | | | |
|--|----------------------------|--|------------------------------|
| → ADEME | → Crédit Coopératif | → Kerval Centre Armor | → Reforest'Action |
| → Agence de l'Eau Loire-Bretagne | → Deloitte | → LÉA NATURE | → RTE |
| → Agence de l'Eau Seine-Normandie | → Eau de Paris | → Ministère de la Transition écologique et solidaire | → Seas At Risk |
| → Agence Française pour la Biodiversité | → ENGIE | → Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation | → Séché Environnement |
| → CDC Biodiversité | → EOLFI | → Mobivia Groupe | → SNCF |
| → CITEO | → Fondation PSA | → Office National des Forêts | → SNCF Réseau |
| → Commission européenne (programme LIFE) | → GRDF | → Paprec Group | → SUEZ |
| | → Groupe Caisse des Dépôts | | → TRANSITIONS |
| | → GRTgaz | | → Vicat |
| | → Keolis | | → Voies navigables de France |





GOMMA

ATELIER « MA BANANE »

CHOISISSEZ T...
DANS LE...
OU RAME...
POUR...

CONSCIENCE & MODE DE
VIE DURABLE



Moins d'em...
Moins de ga...
Plus d'écon...
Venez décou...
de 400 produ...
qualité en V...
sans embal...
perflu...

Grain
Près



100 LBS. OF GRAIN
11 30 460

Grain
Près
FLO ID



Nos associations

Carte

de nos associations
adhérentes

p.48

Panorama

des actions
de l'année

p.50

en action

Cette année encore, les associations du mouvement France Nature Environnement démontrent, par la richesse et la diversité de leurs actions et projets, leur rôle essentiel dans la protection de la nature et de l'environnement.

Malgré des conditions peu favorables, nos associations se mobilisent de l'échelon local à l'échelon national, constituant et animant un réel maillage du territoire, tant en métropole que dans les Outre-mer.

Cette présence sur le terrain, force historique de la fédération, devient chaque année plus visible : l'identité « France Nature Environnement Territoire », qui inclut, outre la dénomination, le logo et la charte graphique déclinée de celle de la fédération, est désormais adoptée par une trentaine d'associations. Le hérisson progresse ainsi sur la carte de France et donne chaque année plus de poids au mouvement pour affronter ensemble les défis de la transition écologique.

À ce maillage territorial du mouvement France Nature Environnement, nous pouvons désormais superposer celui du dispositif de signalement Sentinelles de la nature. Depuis deux ans, les associations départementales et régionales de la fédération sont nombreuses à rejoindre ce projet. Elles offrent ainsi aux citoyen·nes la possibilité de ne pas rester inactifs face à une atteinte à l'environnement ou, au contraire, à une initiative positive en sa faveur.



Arnaud Schwartz

secrétaire national
de France Nature
Environnement



11 associations correspondantes

Les amis de la nature France
Les amis des sources
Conseil international associatif pour la protection des Pyrénées (CIAPP)
Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL)
Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)
Fédération française de naturisme (FFN)
Fédération française de randonnée pédestre (FFRP)
Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM)
Greenpeace
Mouvement de l'Agriculture bio-dynamique (MABD)
Welfarm - Protection mondiale des animaux de ferme

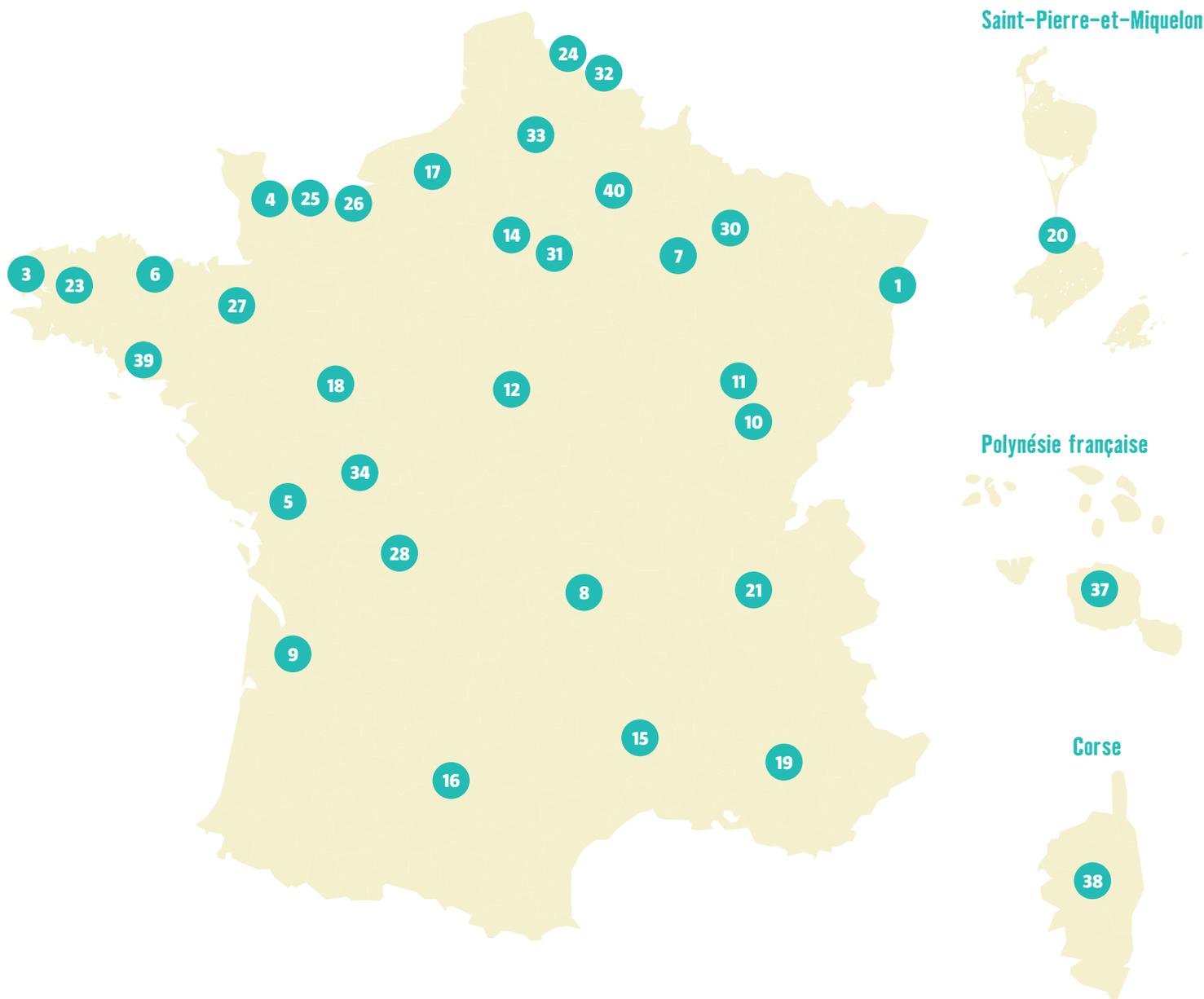
12 associations nationales

Acroporis
Confédération des Amis des Parcs naturels régionaux
Des Requins et Des Hommes (DRDH)
Fédération nationale des Clubs CPN (FCPN)
Fonds d'intervention éco-pastorale (FIEP)
Groupe de recherche sur les cétacés (GREC)
Humanité et Biodiversité
La Garance Voyageuse
Office pour les insectes et leur environnement (OPIE)
Société française pour le droit à l'environnement (SFDE)
Société nationale de protection de la Nature (SNPN)
Surfrider

40 associations territoriales

- Alsace Nature
- Association pour la sauvegarde du Patrimoine Martiniquais
- Bretagne Vivante
- Comité régional étude protection et aménagement de la Nature (CREPAN)
- Coordination pour la défense du Marais Poitevin (CDMP)
- Côtes-d'Armor Nature Environnement (CANE)
- Fédération Champagne Ardenne Nature Environnement
- Fédération de la région Auvergne pour la nature de l'environnement (FRANE)
- Fédération des Sociétés pour l'étude la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso)
- FNE Bourgogne
- FNE Bourgogne-Franche-Comté

Nos 63 associations adhérentes



- | | |
|---|---|
| 12. FNE Centre-Val de Loire | 27. IVINE - Ille-et-Vilaine Nature Environnement |
| 13. FNE Guadeloupe | 28. Limousin Nature Environnement |
| 14. FNE Île-de-France | 29. Mayotte Nature Environnement |
| 15. FNE Languedoc-Roussillon | 30. MIRABEL - Lorraine Nature Environnement |
| 16. FNE Midi-Pyrénées | 31. Nature & Société |
| 17. FNE Normandie | 32. Nord Nature Environnement |
| 18. FNE Pays de la Loire | 33. Picardie Nature |
| 19. FNE Provence-Alpes-Côte-d'Azur | 34. Poitou-Charentes Nature (PCN) |
| 20. FNE Saint-Pierre-et-Miquelon | 35. Société d'étude de protection et d'aménagement de la Nature en Guyane |
| 21. FRAPNA Région | 36. Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement (SREPEN) |
| 22. Groupe d'étude et de protection des oiseaux de Guyane (GEPOG) | 37. Te mana o te moana |
| 23. Groupe mammalogique breton (GMB) | 38. U levante |
| 24. Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais | 39. Union pour la mise en valeur Esthétique du Morbihan (UMIVEM) |
| 25. Groupe ornithologique normand (GONm) | 40. Vie et Paysages |
| 26. Groupement régional des Associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie | |

CES ASSOCIATIONS SONT SOUVENT ELLES-MÊMES DES FÉDÉRATIONS D'ASSOCIATIONS ET REGROUPENT DES MILLIERS D'ADHÉRENTS. AU TOTAL, LE MOUVEMENT FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT COMPTE AINSI 3500 ASSOCIATIONS AFFILIÉES.



Alsace Nature

En lutte contre les projets nuisibles

Pour Alsace Nature, l'année a été marquée par la lutte contre le Grand Contournement Ouest de Strasbourg, sur le terrain au sein du collectif « GCO non merci » comme sur le plan juridique. Si les travaux préparatoires ont pu démarrer malgré les nombreux avis négatifs, les jugements sur le fond n'ont pas encore été prononcés et nous continuons à dénoncer ce projet climaticide et inutile. En parallèle, nous avons également suivi le dossier Stocamine, ce site d'enfouissement de déchets industriels toxiques dans le Haut-Rhin. Afin de ne pas risquer une grave pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe, nous demandons le déstockage des 42 000 tonnes de déchets ultimes, qu'une étude indépendante demandée par le précédent ministre de la Transition écologique a déclaré techniquement possible.

alsacenature.org 



Bretagne Vivante

Protection du Gravelot à collier interrompu

Depuis plus de 10 ans, Bretagne Vivante et ses partenaires mènent, avec l'aide de bénévoles et de volontaires en service civique, des actions de conservation et de protection en faveur du Gravelot à collier interrompu et de son habitat. Ce petit limicole côtier est présent dans près de 20 sites en Bretagne, au niveau des massifs dunaires, des laines de mer, sur les cordons de galets, sur le haut des prés-salés et les bancs coquilliers. En 2018, nous avons dénombré 240 couples nicheurs. Cette année, nous avons souhaité responsabiliser les gestionnaires de sites dans la protection de cet oiseau menacé. Pour cela, un cahier technique a été créé et mis à disposition des acteurs de terrain.

Il peut être demandé à communication@bretagne-vivante.org
www.bretagne-vivante.org 



Fédération Bretagne Nature Environnement

Animation d'un réseau fédéral régional breton

La récente création en Bretagne d'une fédération pour le mouvement traduit la volonté de mutualiser et coordonner l'action militante historiquement très bien implantée sur le territoire. Outil pour construire un plaidoyer régional en faveur de la transition écologique et solidaire, la Fédération Bretagne Nature Environnement actionne deux leviers forts : la mobilisation citoyenne et la production d'un argumentaire, construit de façon collective, pour dessiner la Bretagne de demain. Le poste de coordinateur fédéral, en place depuis septembre 2018, permet d'accompagner au quotidien la dynamique enclenchée. Notre implication dans la « Breizh COP » en est l'illustration.



Benoît Bronique

coordinateur fédéral de la Fédération Bretagne Nature Environnement

Coordonner et fédérer l'action associative en région apporte de la visibilité aux valeurs que nous défendons et renforce le sentiment d'appartenir à un mouvement militant.



Le Gravelot à collier interrompu est présent dans près de 20 sites en Bretagne





FNE Guadeloupe

Fête de la Science

FNE Guadeloupe a participé à la Fête de la science sur le campus universitaire de Fouillole, les 15 et 16 novembre. Notre stand présentait la mangrove comme composante vitale de notre environnement. Forte de 9000 hectares, soit 5% de la surface totale du département, la mangrove tant maritime que lacustre remplit en effet des fonctions de protection du littoral, de régulation climatique et abrite une biodiversité remarquable. La Fête de la Science a notamment mobilisé tous les établissements scolaires de la Guadeloupe, tant en Grande Terre qu'en Basse Terre. Nous avons ainsi sensibilisé le jeune public à la nécessité de protéger la mangrove, en évitant de le polluer et en respectant des règles de fréquentation. Notre stand fut très fréquenté, avec près d'un millier d'élèves sur 2 jours.



FNE Hauts-de-France

Les premiers pas d'une jeune fédération

Créée fin 2017, FNE Hauts-de-France est une jeune fédération, couvrant un territoire très vaste (5 départements, 6 millions d'habitants) aux différences culturelles et géographiques fortes. Nous regroupons plus de 3000 membres au sein d'associations territoriales telles qu'Adelfa, Vie et Paysages, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, Picardie Nature, Crane Solidaire, Nord Écologie Conseil, etc. Notre mission est de consolider la relation entre structures associatives ainsi que de coordonner et valoriser les démarches de chaque association au sein des commissions locales et régionales : PRPGD, SRADDET, CODERST, etc. En 2018, nous avons également relayé et participé aux marches pour le climat.



FNE Île-de-France

Année d'innovation et de réflexion

En 2018, nous avons organisé la remise des prix du concours Hérissons-Nous ! en juin et soutenu la réalisation du documentaire *Mares à Palabres* qui met en lumière la spécificité et l'importance des zones humides et de respiration dans un territoire hyper-urbain comme Paris (sortie en mars 2019). En novembre, nous avons également organisé nos 4^e rencontres thématiques : après les transports, la biodiversité et l'agriculture, c'est la transition énergétique qui a été mise à l'honneur. 2018 a aussi été une année d'innovation avec l'adhésion au dispositif Sentinelles de la nature et une année de réflexion et de propositions, notamment à propos du Plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Île-de-France et du Plan de protection de l'atmosphère.

fne-idf.fr 

Zoom

Mobilisation à tous les échelons contre le projet d'enfouissement des déchets nucléaires

Décidé par l'État français, le projet CIGEO à Bure, dans la Meuse, vise à enfouir les déchets nucléaires les plus radioactifs du pays pour des centaines de milliers d'années. Plonger dans ce dossier, c'est buter sur une multitude de questions auxquelles ni les promoteurs, ni l'État ne savent répondre. C'est aussi constater que les alternatives à CIGEO n'ont jamais été sérieusement étudiées. C'est pourquoi Mirabel – Lorraine Nature Environnement se mobilise depuis 30 ans contre ce projet, avec l'appui de la fédération nationale. En 2018, en complément des mobilisations sur le terrain et des recours en justice avec Mirabel – LNE et les collectifs citoyens locaux, nous avons participé à une réunion avec le ministre de la Transition

écologique pour demander l'arrêt de ce projet et une véritable étude des alternatives. Demande renouvelée dans une lettre ouverte publiée en juin, dans laquelle les associations ont également demandé une réévaluation des coûts du projet. Nous avons également abordé CIGEO en mai lors de notre audition par la commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires. Enfin, avec l'aide de Mirabel – LNE, nous avons publié une enquête en ligne complète revenant sur tous les aspects du dossier : historique du projet, enjeux de sécurité, légalité des travaux, répression de l'opposition...

Enquête à retrouver sur www.fne.asso.fr 





FNE Languedoc-Roussillon

Valorisons l'agriculture que nous souhaitons

Parce que l'appréciation d'un vin ne devrait pas se limiter à son goût et à son lieu de production, nous avons voulu cette année aller à la rencontre des viticulteurs pleinement engagés dans la transition écologique. Afin de valoriser l'action de ces pionniers, nous avons lancé la création d'une bande dessinée sur les bonnes pratiques viticoles, pour faire prendre conscience au plus grand nombre que consommer des vins produits selon des principes agroécologiques peut avoir de nombreux impacts positifs sur la nature, notre environnement et notre santé. En une dizaine de pages, cette bande dessinée illustrée par la dessinatrice Marion Jouffroy expliquera sur un ton humoristique ces principales pratiques viticoles, notamment celles utilisées dans le vignoble du Languedoc, et leurs impacts positifs sur la nature et l'environnement.

fne-languedoc-roussillon.fr 



FNE Midi-Pyrénées

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

En 2018, les associations adhérentes à FNE Midi-Pyrénées ont particulièrement travaillé sur les projets de territoire en lien avec la ressource en eau, dans le contexte du changement climatique. Elles se sont notamment impliquées dans les instances de concertation mises en place localement dans tout le bassin Adour Garonne, pour travailler avec les autres acteurs sur les actions permettant d'améliorer la gestion de la ressource en eau : économies d'eau, changement de pratiques, stockage, préservation des milieux... En parallèle, nos représentants au comité de bassin ont participé à l'élaboration du Plan d'adaptation au changement climatique Adour Garonne. Enfin, nous avons porté un important plaidoyer en faveur de la préservation des budgets consacrés aux milieux aquatiques et à la lutte contre les pollutions diffuses dans le 11^e programme d'intervention de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

fne-midipyrenees.fr 

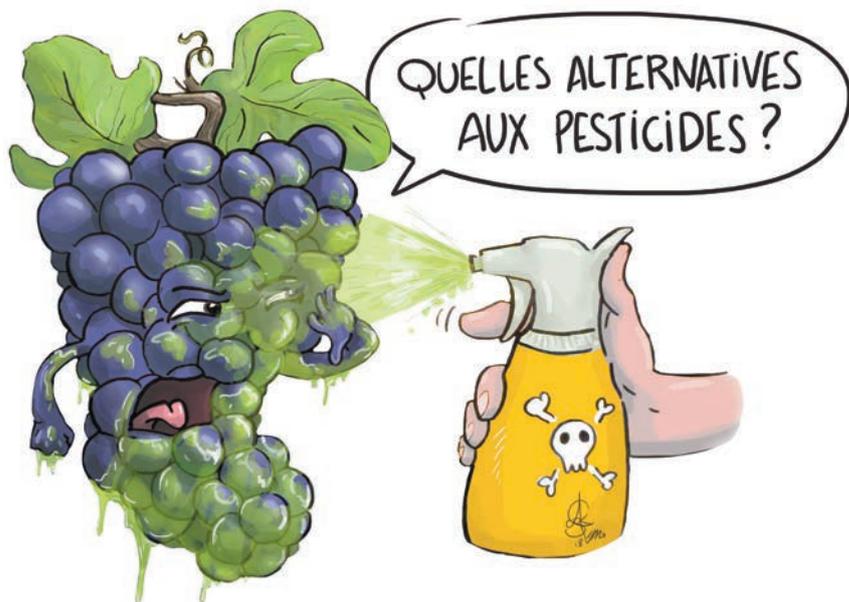


FNE Nouvelle-Aquitaine

Montée en puissance

Créée en mars 2016 par Poitou-Charentes Nature, Limousin Nature Environnement et la SEPANSO Aquitaine, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine poursuit son déploiement avec constance. Siégeant dans une vingtaine de structures institutionnelles et rencontrant tous les deux mois le préfet de région, FNE Nouvelle-Aquitaine contribue au débat public et a notamment remis des contributions sur l'eau, le PRPGD et le SRADDET. Notre structuration interne s'est affinée avec la création des réseaux juridique et biodiversité. L'année s'est conclue le 8 décembre avec la 1^{re} réunion régionale de nos associations adhérentes et affiliées à Angoulême. Une journée de découvertes réciproques et d'échanges entre les 22 associations venues de presque tous les départements de la grande région.

fne-nouvelleaquitaine.fr 



+ de 30
associations
membres ont
adopté l'identité
« France Nature
Environnement
Territoire »



FNE Normandie

Les Sentinelles de l'environnement, fédérateur et formateur

Cette année, nous avons notamment travaillé pour la sensibilisation du public au droit de l'environnement. Cette démarche a été entreprise à travers d'une part la mise à jour de notre guide *Sentinelle de l'environnement*, outil pédagogique et de vulgarisation, et d'autre part avec la dispense de formations juridiques tout au long de l'année. Celles-ci ont traité de thèmes tels que la pollution lumineuse, les risques industriels ou encore la trame verte et bleue, auprès d'un public constitué de membres associatifs et d'élus locaux mais également de participants issus du grand public.

fne-normandie.fr



FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectif réussi pour le congrès régional sur les déchets

Le 22 novembre, nous organisons notre congrès régional. Dans le contexte du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), il s'agissait de mettre en lien l'ensemble des acteurs du territoire, donner à tous l'envie d'agir grâce au partage d'expériences et montrer comment le monde associatif joue un rôle incontournable dans l'accompagnement des politiques publiques. 300 personnes de divers horizons (institutionnels, associatifs, entreprises) se sont ainsi



réunies à Gardanne pour échanger autour de solutions concrètes et rencontrer les acteurs de terrain dans le « Village des solutions ». Suite à ce congrès, plusieurs projets ont émergé : contributions au plan déchets d'Aix-Marseille Métropole et à l'enquête publique sur le PRPGD, actions de sensibilisation, etc.

fnepaca.fr



Zoom

Pollution lumineuse: des bénévoles au chevet de la nuit

Les vitrines, enseignes, façades des bâtiments non résidentiels et locaux des entreprises sont-ils éteints la nuit, comme le demande la loi ? C'est ce qu'ont cherché à savoir plusieurs associations du mouvement qui ont uni leurs forces le temps d'un week-end pour l'opération #RendezVousLaNuit. Menée dans le cadre du réseau Sentinelles de la nature, l'action s'est déroulée dans la nuit de vendredi à samedi 27 octobre, pendant laquelle les associations ont sillonné 33 communes afin de relever les vitrines, enseignes, publicités, façades et locaux professionnels en irrégularité.

Le constat est sans appel : la réglementation, permettant de réduire la consommation d'énergie et la pollution

lumineuse aux impacts désastreux sur la santé et la biodiversité, n'est toujours pas appliquée, puisque notre enquête a permis de relever plus d'un millier d'irrégularités en une seule nuit. Comment l'expliquer ? Méconnaissance de la réglementation, manque de moyens des élu-es pour la faire respecter, refus des autorités de se saisir de la problématique... ? Afin de faire connaître largement cette réglementation et les enjeux qui y sont associés, les associations impliquées vont désormais aller à la rencontre des entreprises en irrégularité pour les sensibiliser. Affaire à suivre.





FNE Paris

Entre plaidoyer, concertation et contentieux

En 2018, nos activités se sont structurées autour des axes suivants :

- Construire avec les associations parisiennes un argumentaire environnemental commun avec l'organisation de réunions publiques, d'une journée d'étude sur la nature en ville et d'une formation sur le PLU de Paris.
- Réagir sur les politiques conduites par les institutions et sur les projets portant atteinte à l'environnement par voie de presse, et en déposant de nombreux avis.
- S'impliquer dans des événements publics tels que la Fête de la nature ou la Marche pour le climat.
- Engager des actions en justice lorsque nous l'estimons nécessaire : serres d'Auteuil, réservoirs de Charonne et de Grenelle,

Tour Triangle, modification du PLU de Paris, ZAC Bercy Charenton ou encore plan Pluie zonage et assainissement de la ville de Paris.

fne-paris.fr 



FNE Pays de la Loire

Se mouiller pour une meilleure gestion de l'eau

De plus en plus fréquentes et sévères, les pénuries d'eau subies dans la région nous ont conduits à travailler de façon approfondie sur la question de la gestion quantitative de l'eau. Nous avons produit des fiches expliquant le rôle de différents instruments juridiques (SAGE, arrêtés sécheresse, etc.) pouvant favoriser une gestion respectueuse de la ressource. Ces fiches sont à disposition de nos adhérent-es dans le cadre de leurs

activités militantes. Par ailleurs, un groupe de référent-es « eau » a été constitué dans la région afin de permettre des échanges d'expériences. Il s'est réuni pour la première fois en juin. L'année s'est achevée par le lancement des concertations sur le renouvellement des arrêtés-cadres sécheresse, qui se poursuivront en 2020.

www.fne-pays-de-la-loire.fr 



FRANE

Sensibilisation et victoires juridiques

Nous avons réalisé un film documentaire sur le thème de l'adaptation des forêts face au changement climatique intitulé : « Quel avenir pour nos forêts ? ». Basé sur des interviews d'acteurs de la filière (INRA, ONF, chercheurs...), il a pour objectif la sensibilisation du grand public aux conséquences du

Zoom

De la Camargue à la Guyane, nos associations impliquées dans la gestion de réserves naturelles

Les réserves naturelles constituent un des outils les plus forts pour protéger la nature. Parmi les 346 réserves créées en France, 73 d'entre elles (soit environ 20%) sont gérées ou co-gérées par une association du mouvement France Nature Environnement. 31 de nos associations adhérentes sont en effet responsables ou co-responsables de la réserve de la Camargue, de celle du Banc d'Arguin près du bassin d'Arcachon ou de l'île de Groix en Bretagne, des gorges de la Loire, des hautes-chaumes dans les Vosges, des Nouragues en Guyane, et de bien d'autres encore...

Ce sont ainsi des marais, des tourbières, des étangs, des cours d'eau, des prairies,

des pelouses à orchidées, des grottes à chauve-souris et tout un panel de milieux qui sont gérés avec attention et passion. Chacun représente la richesse de notre patrimoine naturel.

Outre les missions de protection de la nature, ces réserves naturelles ont également développé des outils et des sentiers pédagogiques pour que chacun-e puisse découvrir la nature et mieux comprendre son fonctionnement, ses interactions, ses petites et grandes beautés.

Le travail de nos associations dans ces réserves peut être découvert plus en détail sur www.fne.asso.fr



réchauffement climatique sur les aspects économiques et sociaux de la forêt. Cette année, nous avons également participé à la journée nationale du réseau eau de France Nature Environnement, à Moulins, sur la thématique de la dynamique fluviale. Enfin, nous avons obtenu une victoire juridique dans le dossier de La piste des lions, puisque la société organisatrice de cette manifestation a été condamnée pour circulation hors-piste d'engins motorisés dans les Monts de la Madeleine.

www.frane-auvergne-environnement.fr



FRAPNA

FRAPNA Ain

Première édition de l'Altertour de l'Ain

En 2018, en partenariat avec les fondateurs de l'Altertour, nous avons organisé la première édition de l'Altertour de l'Ain. Pendant 10 jours au mois d'août, une trentaine d'altercyclistes ont sillonné le département à la rencontre des acteurs qui inventent le monde de demain.

Leurs buts ? Découvrir les démarches alternatives agricoles, sociales, énergétiques, économiques et solidaires. Valoriser les initiatives porteuses de solutions de la transition écologique et sociale. Soutenir des lieux de résistance où des collectifs dénoncent des projets menaçant la biodiversité ou des terres agricoles. Le périple s'est achevé à Bourg-en-Bresse par le festival de la transition citoyenne « Qu'est-ce qu'on attend pour changer le monde ? » qui a rassemblé 1000 personnes.

www.fne-aura.org/ain



Humanité et Biodiversité

Sur tous les fronts

En 2018, nous nous sommes mobilisés sur plusieurs dossiers importants dont le Plan national biodiversité, l'objectif Zéro artificialisation nette des sols, les liens entre santé et biodiversité, l'usage des phytosanitaires et la Programmation pluriannuelle de

SANTÉ ET BIODIVERSITÉ : TOUT EST LIÉ !



l'énergie. Chaque fois, nous avons défendu la conviction que l'avenir de l'humanité passe par le respect et la préservation de la biodiversité. Engagés sur les dossiers relatifs à l'économie de la biodiversité ou encore à la gouvernance et au dialogue environnemental, nous avons également travaillé sur les Objectifs de développement durable et nous nous sommes investis dans l'initiative Act4Nature « Les entreprises pour la Biodiversité ».

www.humanite-biodiversite.fr



Les altercyclistes de l'Ain





Mayotte Nature Environnement

En tournée avec le Camion pédagogique

Cette année, nous avons développé un nouvel outil d'animation : le Camion pédagogique. Il s'agit d'un véhicule aménagé pour recevoir des outils pédagogiques sensibilisant à différentes thématiques environnementales. L'objectif est d'aller dans les écoles de l'île mais aussi sur les places publiques ou les lieux de rassemblement. En trois mois d'actions dans les établissements scolaires, plus de 800 élèves ont pu participer aux interventions du camion pédagogique. À partir de septembre, nous avons par ailleurs bénéficié d'un Dispositif local d'accompagnement destiné à recadrer les valeurs, les objectifs et les missions de la fédération. Il s'agit d'une amorce de travail très encourageante pour l'avenir de la structure.

mayottenatureenvironnement.com 

Le camion pédagogique permet à Mayotte Nature Environnement d'aller à la rencontre des élèves de toute l'île



Expérimentation de clôture pour une meilleure cohabitation entre le loup et l'élevage



Meuse Nature Environnement

Pour la cohabitation entre le loup et l'élevage

Depuis 2015, nous travaillons sur la question de la cohabitation entre le loup et l'élevage dans le Grand Est. Notre objectif est de contribuer à la fois à la protection du loup et au maintien de l'élevage paysan, en expérimentant des solutions nouvelles dans un contexte particulier, celui de la plaine. Après un long travail de médiation sur le terrain, nous sommes arrivés à nouer un partenariat avec une association d'éleveurs, « Encore éleveurs demain ». Nous menons ensemble la recherche de moyens de protection contre la prédation adaptés au contexte de plaine. Ainsi, de multiples actions concrètes sont régulièrement suivies en collaboration avec les éleveurs : chiens de protection, haies défensives mixtes, colliers à ultrason, clôtures semi-mobiles, etc.

www.loup-elevage-plaine.fr 



Mirabel-Lorraine Nature Environnement

En passant par la forêt Grand Est

Après trois années de travail, en 2018 nous avons publié notre guide citoyen autour de la forêt lorraine, en concertation avec l'ensemble des instances associatives du territoire. En 80 pages, il apporte des clés de compréhension de diverses thématiques forestières, comme la biodiversité, les sols, les aménagements publics, la gestion irrégulière ou la fonction sociale des forêts. L'objectif : se réapproprier la forêt, son fonctionnement, ses usages, ses aménités, ses ressources, sa gestion. Ce guide se veut un outil à l'usage des citoyen-nes pour qu'ils et elles exercent pleinement leur rôle d'appréciation et de vigilance face à toute gestion et exploitation restrictive, abusive ou sans valeur ajoutée pour la forêt et le bois.

mirabel-lne.asso.fr 



Office Pour les Insectes et leur Environnement

Lancement du Plan d'actions en faveur des papillons

En collaboration avec de multiples acteurs, nous avons élaboré un Plan national d'actions en faveur des papillons. Les Plans nationaux d'actions sont des outils stratégiques du ministère en charge des questions de biodiversité, visant à assurer à des espèces menacées un état de conservation favorable. Ici, l'objectif est de sauvegarder les papillons de jour à travers des mesures visant à enrayer les causes de leur disparition : destruction de leurs habitats, pesticides, etc. Le plan requiert la mobilisation des pouvoirs publics et des acteurs du monde rural, des gestionnaires d'espaces naturels, des exploitants de carrières, etc. Il les incite à privilégier des pratiques appropriées à la conservation des papillons. Il sera déployé sur dix ans (2018 - 2028) dans les régions de France métropolitaine.

www.insectes.org 



Val d'Oise Environnement

Pour la préservation des terres agricoles en Île-de-France

En 2018, Val-d'Oise Environnement s'est de nouveau impliquée dans la lutte contre le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, au nord de Paris, qui inclut notamment un quartier d'affaires, un parc d'attraction et un méga-complexe commercial baptisé « Europacity ». 300 hectares de terres agricoles parmi les plus fertiles de France sont menacés par ce projet porté une filiale du groupe Auchan, associée à un conglomérat chinois. En parallèle des différents recours juridiques, nous avons organisé la Fête des Terres de Gonesse, pour permettre à toutes et tous de se mobiliser et de découvrir les projets alternatifs d'économie circulaire et d'éducation populaire autour de l'agroécologie, portés par les associations et citoyens.

valdoise-environnement.fr 



Manuella Grimault
coordinatrice du réseau EEDD* de Mayotte Nature Environnement

Pour moi l'éducation à l'environnement est une évidence. Nous devons tous apprendre de la nature pour cohabiter à ses côtés. J'essaie toujours de trouver de nouvelles méthodes pour partager mes connaissances et les écogestes à adopter.

* Éducation à l'Environnement et au Développement Durable



En 2018, l'OPIE a lancé le Plan national d'actions en faveur des papillons

Nos publications périodiques

Qu'elles soient destinées aux donateurs et donatrices, aux membres du mouvement ou aux citoyen-nes, ces publications sont de véritables rendez-vous pour connaître l'actualité de la fédération et les actions qu'elle mène tout au long de l'année pour la protection de la nature et de l'environnement.

La Lettre du Hérisson

N° 267 et 268

Plusieurs fois par an, les donateurs et donatrices de France Nature Environnement reçoivent la *Lettre du Hérisson*, notre magazine. Au sommaire : des actualités, des points de vue, un dossier spécial, un focus biodiversité ainsi qu'un portrait.

La Lettre Eau

N° 79 et 80

Publication du réseau Eau et milieux aquatiques de France Nature Environnement, la *Lettre Eau* propose des dossiers sur les enjeux de la politique de l'eau et sur les problèmes environnementaux de gestion des ressources.

Rapport d'activité 2017

Avril 2018, 52 p.

Notre rapport d'activité retrace nos batailles, nos succès, nos prises de position et les moments forts des douze derniers mois. Ce document de référence présente également le fonctionnement de l'association, détaille l'état des finances et met en lumière la richesse des actions menées par nos associations.

L'Essentiel 2017

Septembre 2018, 4 p.

L'Essentiel présente la synthèse du rapport d'activité. Il est notamment envoyé aux donateurs en supplément de la *Lettre du Hérisson*.

Nos ouvrages thématiques

Pour mieux protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la richesse. France Nature Environnement s'attache à partager son expertise au travers de publications pour que chacun-e détienne les clés du débat environnemental. Un travail de fond que nous menons toute l'année, souvent en collaboration avec d'autres acteurs.

Création et entretien de voiries forestières : penser environnement !



Réseau Forêt avec la Fédération nationale des Communes forestières

Janvier 2018, 35 p.

L'écologie : l'autre visage de la justice sociale



Actes de l'Université d'été 2017 de France Nature Environnement

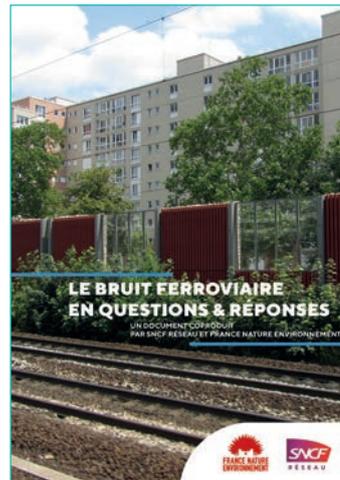
Octobre 2018, 40 p.

Politique maritime et gouvernance en Outre-mer : propositions pour une ambition maritime durable



Réseau Océans, mers et littoraux
Mai 2018, 20 p.

Le bruit ferroviaire en questions et réponses



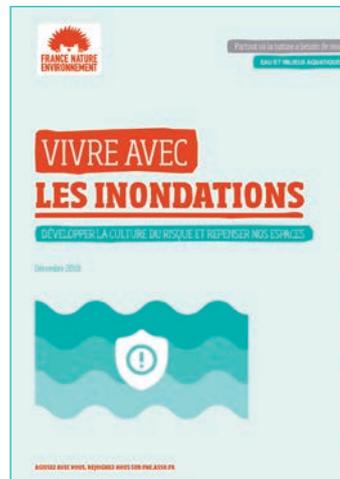
Réseau Transports et mobilités durables avec SNCF Réseau
Décembre 2018, 40 p.

Le guide pédagogique de la mobilité durable



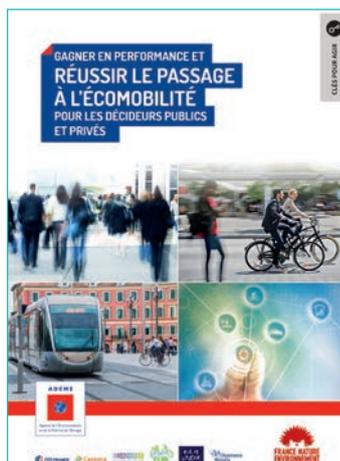
Réseau Transports et mobilités durables et réseau Education et sensibilisation à l'environnement et la nature, avec la Fondation PSA et le ministère de l'Éducation nationale
Juin 2018, 148 p.

Vivre avec les inondations : développer la culture du risque et repenser nos espaces



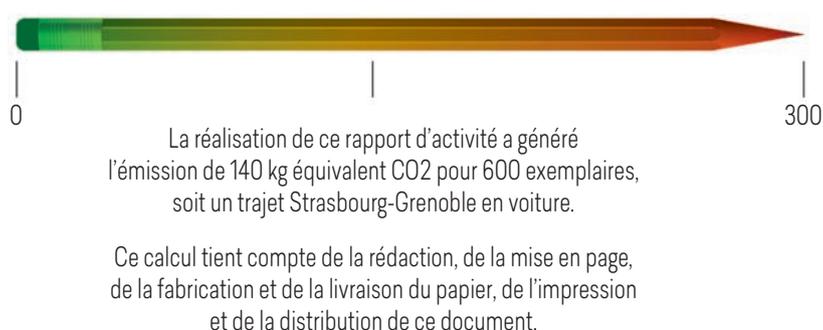
Réseau Eau et milieux aquatiques
Décembre 2018, 40 p.

Gagner en performance et réussir le passage à l'écobilité pour les décideurs publics et privés



Réseau Transports et mobilités durables avec l'ADEME
Juillet 2018, 44 p.

Bilan carbone



Document édité par France Nature Environnement, 81-83 bd de Port-Royal, 75013 Paris – Siège administratif : 3 rue de la Lionne, 45 000 Orléans – Directeur de la publication : Michel Dubromel – Coordination et rédaction : Antoine Gaillard, avec les bénévoles et salarié-es de FNE et des associations du mouvement – Réalisation : Cito.fr – Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine, 35220 Châteaubourg – Document imprimé sur du papier recyclé par une imprimerie labellisée Imprim'Vert – Dépôt légal : avril 2019.

Crédits photos

Couverture : Roberuto / iStock. **Intérieur** : France Nature Environnement (p.2, p.9, p.10, p.17, p.30, p.34, p.39, p.44, p.48) ; Loïc Venance / AFP (p.4) ; Christoph de Barry / Hans Lucas (p.4) ; Charles Metz (p.5) ; Justine Brabant (p.6) ; Benoît Descombe (p.12) ; Liviya James / Waxman Strategies (p.15) ; Mehdi Fedouach / AFP (p.16) ; Luis Tosta / Unsplash (p.17) ; Murillo de Paula / Unsplash (p.20) ; Liza Cugnez / FNE 04 (p.21) ; FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur (p.22, p.46, p.53) ; Frédéric Poussin (p.23) ; Didier Duforest / CC BY-SA 4.0 (p.26) ; SEPANSO (p.27) ; François Delattre (p.31) ; Marion Perrot (p.41) ; Carole Sertillanges (p.42) ; Karsten Wurth / Unsplash (p.45) ; Corentin Morvan (p.50) ; Cristo Miche (p.51) ; Marion Jouffroy (p.52, p.57) ; Maxime Paquin (p.54) ; Humanité et Biodiversité (p.55) ; Marie Mélec (p.55) ; Manuella Grimault / Mayotte Nature Environnement (p.56) ; Meuse Nature Environnement (p.56).





Retrouvez-nous sur www.fne.asso.fr,
sur Facebook et sur Twitter @FNEasso

